

FOCUS CONJONCTURE

JUIN 2020

LA CRISE DU CORONAVIRUS
ÉBRANLE NOTRE PROSPÉRITÉ.
VITE, UN PLAN DE RELANCE !

LA CRISE DU CORONAVIRUS ÉBRANLE NOTRE PROSPÉRITÉ. VITE, UN PLAN DE RELANCE !

EXECUTIVE SUMMARY

Anouar Boukamel

Attaché au Centre de compétence
Économie & Conjoncture



Comme elle le fait chaque semestre, la FEB a interrogé ses fédérations membres sur les évolutions conjoncturelles dans leur secteur. Via elles, la FEB représente environ 50.000 entreprises, soit près de 80% des exportations de la Belgique, 75% de l'emploi et 2/3 de la valeur ajoutée. En plus de sa propre enquête pour cerner en détail les évolutions conjoncturelles, la FEB analyse aussi le contexte économique national et international. Cette analyse FEB présente la situation actuelle dans les entreprises de Belgique ainsi que les prévisions pour les six prochains mois.

Les circonstances exceptionnelles causées par les mesures mises en place pour contrer la pandémie de COVID-19, et la crise économique d'une ampleur sans précédent qui en résulte, nous ont obligés à adapter aussi bien la structure de notre enquête que celle de la présente publication. Cette Analyse FEB présente donc l'impact de la crise actuelle sur les entreprises ainsi que leurs attentes dans six mois lorsque la pandémie sera, espérons-le, derrière nous.

Cette enquête a été menée durant la deuxième moitié du mois de mai. Les résultats montrent que, dans ce contexte de crise sanitaire, la santé économique des entreprises est particulièrement atteinte. Les fédérations et entreprises ont fait part d'une très forte détérioration de l'activité économique, à un point tel que l'économie belge ferait, en 2020, face à sa plus grande contraction économique (entre -7,5% et -9%) depuis l'après-guerre. L'an prochain, une reprise soutenue (+6 à +7%) est envisageable si un nouveau gouvernement est rapidement formé et met en place un plan de relance cohérent, investissant dans l'avenir des entreprises et donnant un ballon d'oxygène aux ménages.

Activité économique : mi-mai, elle était en moyenne plus de 21% inférieure à la normale. Dans 6 mois, le niveau d'activité attendu sera encore 5 à 9% plus bas que la normale

Dans la deuxième moitié du mois de mai, plus de 80% des secteurs faisaient état d'une activité inférieure à son niveau normal. Pour 27% des secteurs, l'impact se situait entre -10 et -30%, mais la majorité d'entre eux (38%) évoluaient à un niveau d'activité inférieur de 30 à 50%. En moyenne pondérée, ceci implique que le niveau d'activité était encore 21,4% plus bas que la normale dans ces secteurs. Seuls la chimie et le secteur bancaire (maintien) ou le commerce alimentaire (en hausse) ne nous rapportent pas d'activité en baisse.

La demande, aussi bien intérieure qu'extérieure, reste le principal problème pour les entreprises sondées (62% des répondants). Les problèmes liés à l'offre (perte de productivité et de rentabilité à cause des mesures de distanciation sociale, des chaînes de valeur perturbées ou du manque de personnel) représentent 34,1% du total.

Dans les six mois, environ la moitié des secteurs s'attendent à un niveau d'activité qui serait entre 0 et 10% plus bas que la normale. La plupart des autres secteurs s'attendent à un niveau d'activité compris seulement entre 70 et 90%. En moyenne pondérée, le niveau d'activité serait encore environ 9% plus bas que la normale dans 6 mois (5% en cas de scénario positif).

Emploi : une baisse située entre 4 et 8% attendue en six mois, moindre que celle de l'activité économique

Au cours des premières semaines de confinement, le nombre de personnes mises au chômage temporaire a rapidement augmenté pour atteindre environ un quart du nombre total de travailleurs du secteur privé début avril. Fin mai, le nombre de chômeurs temporaires est retombé à un peu plus de 10% des travailleurs du secteur privé.

Dans les six prochains mois, aucun des secteurs sondés ne s'attend à une hausse de l'emploi. 83% des secteurs interrogés s'attendent à une baisse de l'emploi et seulement 16% un maintien de celui-ci. Cela représenterait une baisse de l'emploi comprise entre 4,7% et 8,3%.

Il n'est pas surprenant que l'emploi baisse moins fortement que l'activité économique puisque les mesures prises pour éviter la propagation du coronavirus ont sérieusement affecté la productivité et engendré de sévères pertes de chiffre d'affaires. En ce moment, la majorité de nos secteurs font état de baisses de productivité allant de 5 à 10% (43% de nos secteurs) et de 10 à 30% (29%).

Les investissements des entreprises sont reportés: une baisse de 10 à 15% est attendue en 2020

Les liquidités et la solvabilité de nombreuses entreprises ont été mises sous pression suite aux mesures sanitaires et à leurs conséquences économiques. Les entreprises se sont donc surtout focalisées sur le fait d'avoir assez de liquidités pour survivre, ce qui a perturbé certains plans d'investissements.

Près de 40% des secteurs rapportent que leurs investissements vont se réduire de 10 à 30% dans les six prochains mois et seulement 16% des répondants annoncent peu de modifications de leurs investissements (réduction comprise entre 0 et 10%). En moyenne pondérée, cela signifie une diminution de 10 à 15%.

Plusieurs secteurs ont préféré, alors qu'ils ont répondu à nos autres questions, s'abstenir de répondre à celle sur les investissements. La raison est simple : il y a encore trop d'incertitudes.

Perspectives économiques : décroissance attendue de 8,3%, la plus forte baisse depuis la Seconde Guerre mondiale

L'élaboration de prévisions pour 2020, et certainement pour 2021, est très difficile dans le contexte actuel. La FEB a élaboré plusieurs scénarios qui dépendent des évolutions autour des incertitudes suivantes :

- l'évolution de la situation épidémiologique,
- la vigueur de la reprise de la demande intérieure (mouvement de rattrapage des consommateurs belges, investissements des entreprises) et étrangère,
- l'impact négatif sur la croissance potentielle.

Dans son scénario de base, la FEB table sur une évolution « contrôlée » du virus (sans deuxième lockdown généralisé) et sur le fait qu'un gouvernement majoritaire stable sera formé pendant l'été au niveau fédéral et qu'il trouvera un accord sur un plan de relance. Dans ce cas, l'économie belge décroîtrait de 8,3% en 2020, encore et toujours la contraction annuelle la plus forte depuis l'après-guerre. Dans cette hypothèse, on pourrait néanmoins connaître une reprise de 6,4% en 2021, ce qui signifie que, fin 2021, l'activité économique ne serait que légèrement en dessous de son niveau de fin 2019.

Dans ce contexte, le déficit public atteindrait 10 à 12% du PIB. Un nouveau gouvernement devra donc non seulement élaborer un plan de relance crédible, mais il devra aussi prévoir une trajectoire budgétaire permettant de rapprocher le déficit de l'objectif de 3% du PIB à l'horizon 2024.

Dans un scénario plus pessimiste, la formation du gouvernement n'avance pas et l'instabilité politique se prolonge. Cela donnerait lieu à des décisions

imprévisibles de majorités alternatives au parlement ou à de nouvelles élections, avec toutes les incertitudes que cela implique. Dans ce cas, la contraction économique pourrait atteindre 9,1% en 2020 et la reprise se limiter à 3% l'an prochain. Fin 2021, le niveau de l'activité économique serait alors inférieur de 5 à 10% à celui de fin 2019.

Une forte détérioration de la situation épidémiologique et des nouvelles mesures de confinement pourraient encore alourdir la croissance négative.

Recommandations : un plan de relance 4x4 turbo

D'une part, il est primordial de prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre le virus d'une façon adéquate pour le cas où une deuxième vague menacerait notre pays. Parmi elles, le développement d'une application pour le contact tracing des contaminés, la disponibilité d'une capacité de tests massive et rapide, la disponibilité de matériel de protection adéquat...

D'autre part, il faut penser à des mesures pour soutenir notre économie à moyen terme et garantir un retour à une croissance saine pour les prochaines années. Les mesures de confinement ont eu et auront un coût important en termes de valeur ajoutée perdue pour les entreprises et donc aussi de lourdes conséquences pour leur productivité et leur rentabilité. Il ne faudrait pas les mettre davantage en difficulté en réduisant à néant les progrès effectués ces dernières années en matière de coûts salariaux et de compétitivité.

Adapter notre régime de travail en soirée (de 20h à 24h) en vue d'un renforcement du secteur de l'e-commerce dans notre pays, dynamiser davantage notre marché du travail via une politique d'accompagnement, de formation et d'activation des demandeurs d'emploi et d'apprentissage tout au long de la vie professionnelle sont également des points cruciaux.

L'expérience acquise lors de cette crise en matière de télétravail doit être utilisée pour assouplir son cadre légal, car c'est aussi une partie de la réponse aux défis de la mobilité et du climat.

Vu l'ampleur de la crise, on peut aussi envisager des mesures de soutien à la demande. Premièrement, en stimulant les investissements privés et publics qui accéléreraient la numérisation et la transition écologique, renforçant par la même occasion notre potentiel de croissance tout en relevant d'importants défis sociétaux. Deuxièmement, la demande peut être stimulée par le biais d'une réduction substantielle de la pression fiscale (par exemple en relevant la tranche exonérée d'impôt et en augmentant la déduction des frais professionnels).

SOMMAIRE

1	IMPACT ÉCONOMIQUE MONDIAL	6
	PIB	6
	Prix des matières premières	9
	Commerce international	10
2	ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE DE COVID-19	11
	Au niveau mondial	11
	Au niveau de la Belgique	12
3	IMPACT ÉCONOMIQUE SUR LA BELGIQUE	14
	Impact sur le chiffre d'affaires, par secteur	14
	Activité économique	16
	Marché du travail, évolution du chômage temporaire	20
	Emploi	22
	Productivité	24
	Liquidités, solvabilité	25
	Investissements	27
4	PRÉVISIONS : BEAUCOUP D'INCERTITUDES	28
	L'évolution de la situation épidémiologique	28
	La vigueur de la reprise de la demande étrangère	28
	Le mouvement de rattrapage de la demande des consommateurs belges	29
	Les plans d'investissement des entreprises	29
	L'impact négatif sur la croissance potentielle	30
5	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	32

FACTS & FIGURES

31,8%

JOURS DE TRAVAIL PERDUS

en avril dans le secteur privé à la suite du **chômage temporaire** pour cause de **force majeure** liée au coronavirus.

La crise du coronavirus coûterait à la Belgique entre **45 et 50 milliards d'euros au PIB nominal** en 2020.



CROISSANCE ÉCONOMIQUE ATTENDUE

EN 2020

-8,3%

soit la plus forte baisse depuis la Seconde Guerre mondiale.

EN 2021

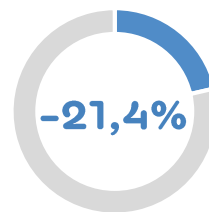
+6,4%

avec un gouvernement stable et un plan de relance crédible et cohérent.

Sinon : +3%, au mieux.



LE CHÔMAGE TEMPORAIRE est retombé de **25% à son pic** (1ère semaine d'avril) et à **11% la dernière semaine de mai**.



Écart moyen avec le **niveau d'activité normal** dans les secteurs FEB durant la seconde moitié du mois de mai



La **RENTABILITÉ** et la **SOLVABILITÉ** des entreprises sont sous pression à la suite de la **baisse du chiffre d'affaires et de la productivité**.

Vu que les mesures liées au coronavirus compriment la productivité, **les emplois se rétablissent plus vite que l'activité économique**.

Investissement des entreprises

-10 à -15%

TAUX DE CHÔMAGE EN HAUSSE

de 5,4% à 8% fin 2020

DÉFICIT PUBLIC EN HAUSSE

de 10 à 12% du PIB en 2020

Une vague de **FAILLITES** et de **RESTRUCTURATIONS** s'annonce durant l'été et à l'automne.



1 Impact économique mondial

PIB

En plus du coût humain et sanitaire, l'épidémie de COVID-19 représente un coût économique d'une ampleur considérable. Comme le montre le graphique 1, l'impact économique était déjà très important au premier trimestre de 2020. Et il ne fera que croître au deuxième trimestre de 2020, surtout aux États-Unis, où la pandémie s'est développée un peu plus tard.

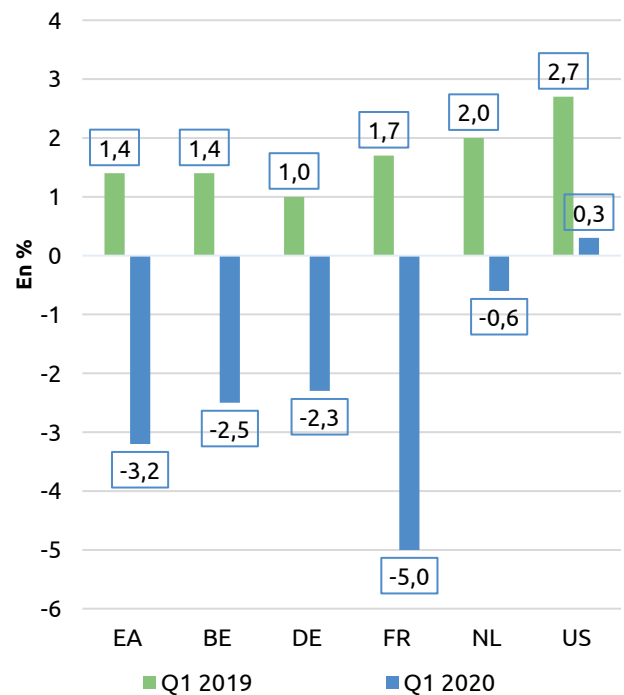
L'impact varie aussi fortement d'un pays à l'autre, étant donné qu'il est conditionné par l'importance de l'épidémie et la sévérité des mesures prises pour la contenir.

En tablant sur un essoufflement de l'épidémie et un relâchement progressif des mesures d'endiguement en seconde partie de 2020, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une contraction de -3% de l'activité mondiale en 2020.

Cette contraction, plus sévère que celle de la crise financière de 2008-2009, reste toutefois entourée d'importantes incertitudes. En effet, ces prévisions sont invariablement liées à l'évolution, difficilement prédictible, de la pandémie et de l'envergure des mesures nécessaires pour définitivement la combattre.

GRAPHIQUE 1

Variation annuelle (YoY) du PIB au Q1 2019 et Q1 2020



SOURCE EUROSTAT ET OCDE

Prix des matières premières

La contraction de l'activité économique et de la demande a généré des pressions baissières sur les prix des matières premières depuis le début de l'année 2020. De -7% en février par rapport à l'année précédente, cette tendance s'est par la suite intensifiée (-32% en avril) au fur et à mesure que l'épidémie s'étendait à de plus en plus de pays.

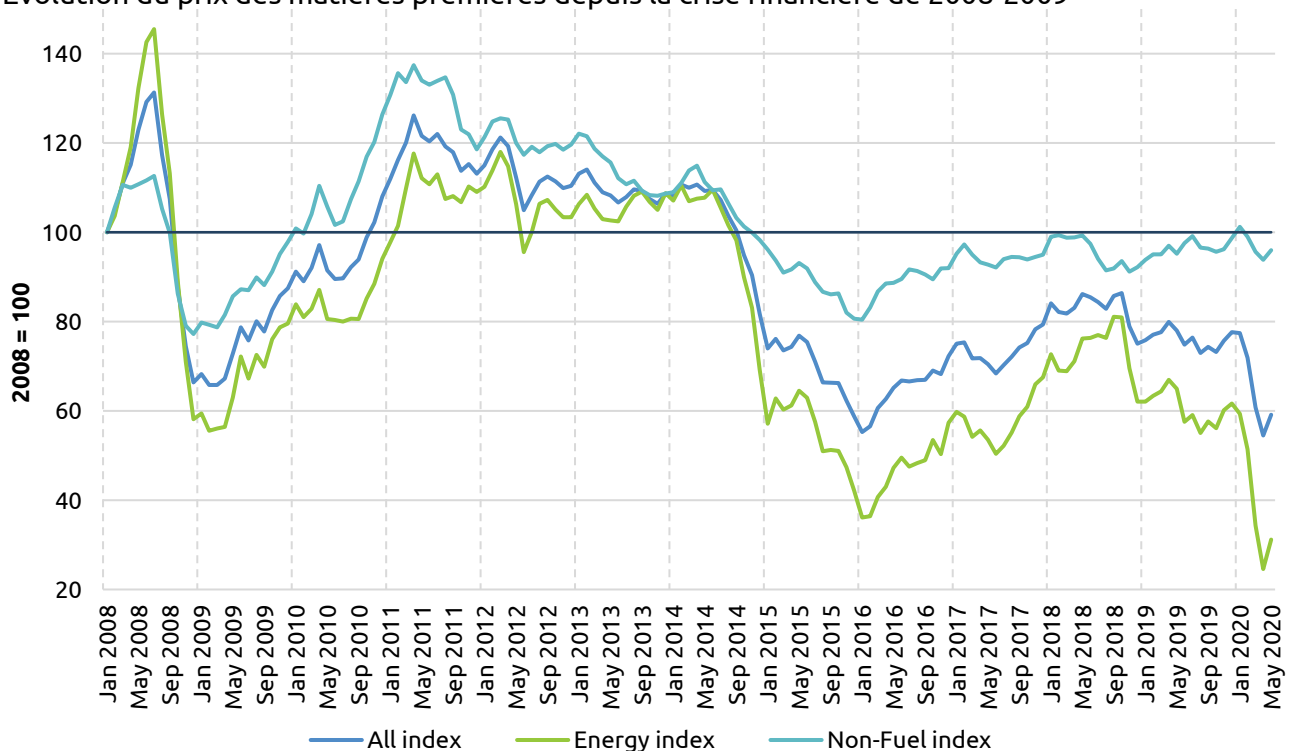
Bien que les matières premières non énergétiques ont elles aussi suivi ce chemin (-3% en avril), l'amplitude de leur contraction est bien moindre que celle des produits énergétiques. Ce sont donc bien ces derniers qui dictent l'évolution de l'indice global (contraction de -19% en février 2020 et de -63% en avril par rapport aux mêmes mois de 2020).

En effet, l'importante contraction de la demande n'a pas été suivie par une contraction équivalente de la production énergétique. La rupture de l'accord au sein de l'OPEP+¹ début mars ainsi qu'une production américaine qui était face à une saturation de sa capacité de stockage (à un point tel que le baril américain affichait des prix négatifs le 20 avril) sont des éléments supplémentaires expliquant cet effondrement des prix énergétiques.

Selon le FMI, le baril devrait rester sous la barre des 45 USD jusque 2023. C'est là un prix inférieur de 25% des prix moyens de 2019, reflétant l'anticipation d'une demande déprimée à moyen terme.

GRAPHIQUE 2

Évolution du prix des matières premières depuis la crise financière de 2008-2009



SOURCE IMF

¹ OPEP et Russie.

Commerce international

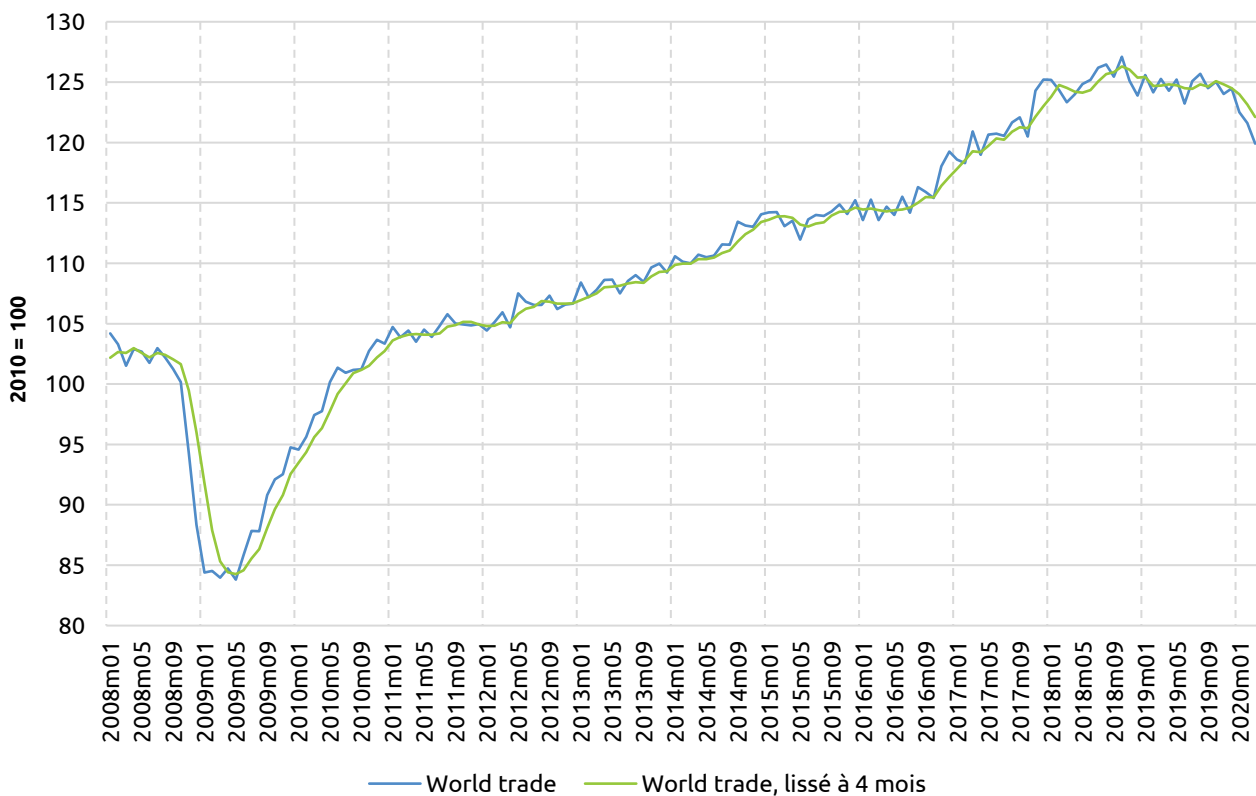
Depuis fin 2018, le contexte de tensions commerciales grandissantes entre la Chine et les États-Unis anime une évolution négative des échanges commerciaux internationaux. C'est ce qu'illustre le CPB World Trade Monitor, dont la croissance moyenne est passée de 3,4% en 2018 à -0,3% en 2019.

Lors du premier trimestre de 2020, le fort ralentissement de la demande et de l'activité industrielle dans un grand nombre de pays suite aux mesures de confinement a été la

source d'une contraction encore plus forte des échanges commerciaux. Alors que le commerce mondial avait stagné lors du premier trimestre de 2019 (+0,6%), il s'est contracté de près de 3% lors du premier trimestre de 2020.

GRAPHIQUE 3

La pandémie a accéléré la contraction des échanges commerciaux internationaux



SOURCE CPB WORLD TRADE MONITOR

2 Évolution de la pandémie de COVID-19

Au niveau mondial

Il est clair que la vitesse de reprise des échanges mondiaux sera aussi largement déterminée par la vitesse à laquelle la pandémie de COVID-19 peut être enrayée dans le monde. En Chine et en Europe, le pire semble être derrière nous, mais en Amérique du Nord et (surtout) du Sud et dans certaines régions d'Asie, l'épidémie bat toujours son plein (voir graphique 4 ci-dessous).

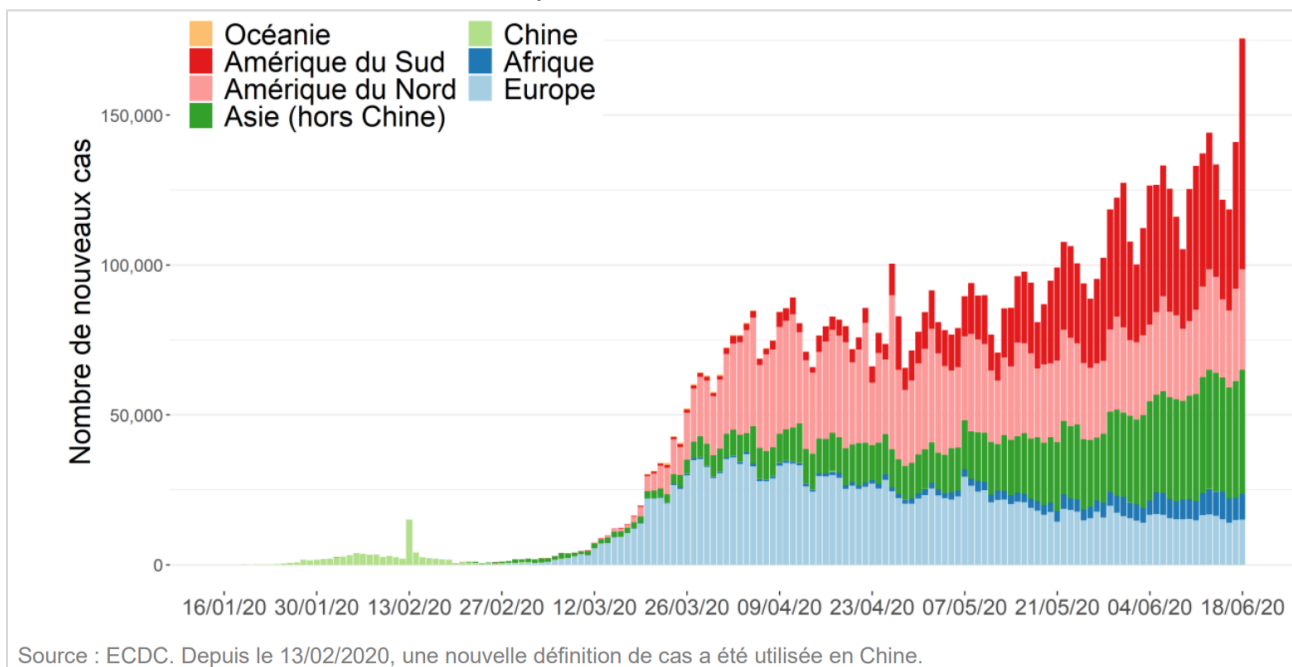
Il semble donc que la vie économique sera encore perturbée quelque temps dans une large partie du globe, ce qui se traduira

également par une poursuite de la baisse des échanges commerciaux internationaux, et ce probablement pendant une bonne partie du troisième trimestre.

Cependant, une certaine reprise devrait déjà être possible vers les principales destinations commerciales de la Belgique au sein de l'Union européenne.

GRAPHIQUE 4

Nombre de nouveaux cas de COVID-19, par continent



SOURCE SCIENSANO

Au niveau de la Belgique

Pour cela, il faut bien sûr impérativement que la situation épidémiologique reste sous contrôle dans notre pays. Non seulement pour éviter que des segments de notre économie doivent à nouveau être mis à l'arrêt, mais aussi pour veiller à ne pas ternir à nouveau la réputation de la Belgique comme pays « sûr ». C'est important à la fois pour pouvoir accueillir à nouveau des touristes et voyageurs d'affaires étrangers et pour la vente de certains produits « sensibles » à l'étranger (par ex. l'alimentation).

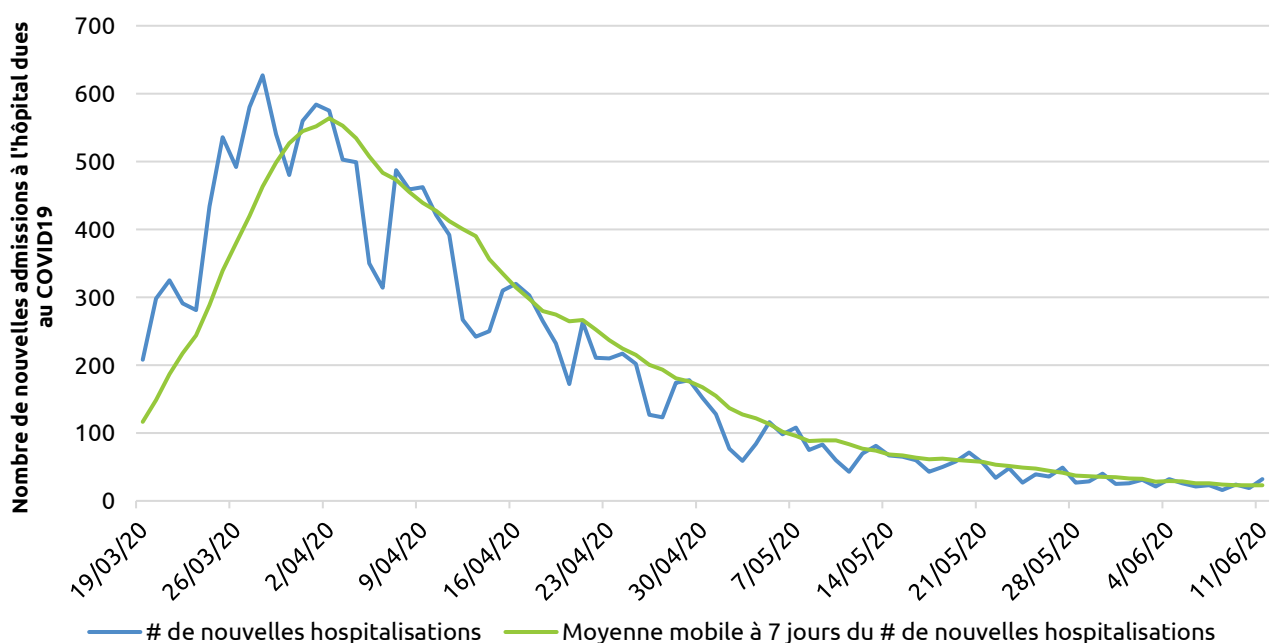
Les données épidémiologiques les plus récentes (nouvelles contaminations, nouvelles hospitalisations et nombre de décès) indiquent en tous cas que l'épidémie de COVID-19 est sous contrôle dans notre pays, qui comptait environ une centaine de nouvelles contaminations et seulement 20 hospitalisations par jour durant la dernière semaine pour laquelle des chiffres sont disponibles (voir graphique 5).

Par ailleurs, l'attention internationale a été attirée sur la Belgique suite à la publication, par le président américain, d'un graphique indiquant le nombre de décès dus au COVID-19 « officiellement enregistrés » par million d'habitants, sur lequel notre pays apparaissait en première position. Dans ce graphique, notre pays était désavantagé par l'exhaustivité avec laquelle Sciensano recense toutes les victimes confirmées et supposées du COVID-19 tant dans les hôpitaux que dans les centres de soin. Dans les autres pays, le recensement du nombre de personnes décédées du COVID-19 est souvent nettement moins complet et/ou rigoureux (par ex. uniquement les hôpitaux ou uniquement les cas confirmés par un test).

Pour voir quels sont les pays les plus touchés, une comparaison correcte doit être établie et elle n'est possible que sur la base de la surmortalité mesurée (éventuellement par million d'habitants). Au sein de l'Union

GRAPHIQUE 5

Le nombre de nouvelles admissions à l'hôpital dues au COVID-19 se stabilise à un faible niveau



européenne, la Belgique se situe à la 6^e place si l'on mesure la surmortalité absolue et à la 4^e place si l'on tient compte de la surmortalité par million d'habitants. En tant que pays fortement peuplé et carrefour international de la circulation de personnes, la Belgique est donc sans conteste fortement touchée par l'épidémie de COVID-19, mais certainement pas le pays le plus touché en Europe ou dans le monde (voir graphique 6).

Si nous parvenons à maintenir l'épidémie sous contrôle, une relance économique est donc tout à fait envisageable. Néanmoins, la période de confinement a plongé la Belgique et le reste de l'Europe dans une crise économique profonde et continuera d'exercer un

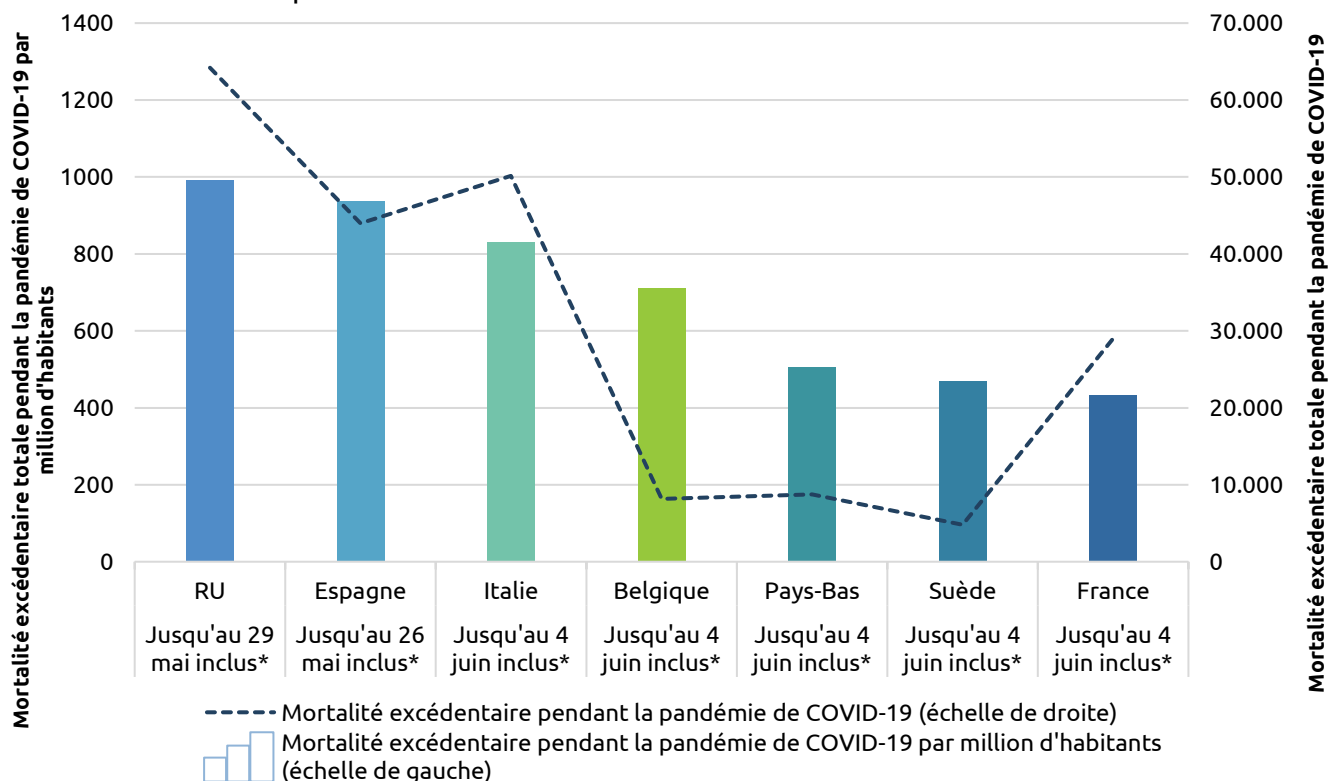
impact négatif sur certains secteurs pendant tout un temps encore.

En effet, il y a beaucoup d'activités économiques où la peur du virus affecte aussi la demande, ou encore, où les mesures d'hygiène et de distanciation nécessaires impactent considérablement la productivité et donc aussi la structure des coûts et la rentabilité.

Dans la suite du texte, nous aborderons plus en détail l'impact constaté pendant le confinement, mais aussi les conséquences futures prévues tant qu'un vaccin n'aura pas été trouvé et diffusé à grande échelle.

GRAPHIQUE 6

Mortalité excédentaire due à la pandémie de COVID-19 en termes absolus et par million d'habitants



* Source: Financial Times

** Basé sur le nombre officiel de décès dus au COVID-19 enregistré le 4 juin (33.601) en Italie et sur le rapport entre le nombre de décès officiellement enregistré et le nombre total de décès en Italie en mars et avril selon l'ISTAT (67%).

SOURCE FT (R.-U., ESPAGNE) ; SCIENSANO (BE, SUÈDE, FRANCE) ; CBS (NL) ; ISTAT + STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES (ITA)

3 Impact économique sur la Belgique

Chronologie de la crise

Le 29 janvier, un avis déconseillant les vols non essentiels vers la Chine, à l'exclusion de Hong Kong, a été émis par le gouvernement, et certaines compagnies ont annulé tous les vols vers la Chine. Le 10 mars, le gouvernement recommandait, mais n'interdisait pas, les événements en salle de plus de 1.000 personnes.

C'est dans la soirée du 12 mars que le gouvernement est passé à la vitesse supérieure. Le Conseil national de sécurité (CNS) a annoncé la fermeture des écoles, des cafés, des restaurants et des bars dansants. Dans un même temps, toutes les activités publiques, qu'elles soient de nature sportive, culturelle ou festive, étaient annulées à partir du 13 mars à minuit.

Le 17 mars, ces mesures ont été renforcées via des mesures de distanciation sociale plus strictes, l'interdiction de déplacements non essentiels, la fermeture des magasins non essentiels et l'interdiction de tout rassemblement.

Fin avril, un plan de déconfinement, sous réserve que l'évolution épidémiologique reste favorable, a été révélé. Il annonçait un redémarrage de l'économie en général (avec les mesures nécessaires) le 4 mai, la réouverture de l'ensemble du commerce la semaine suivante et des professions de contact le 18 mai. Enfin, la date du 8 juin a été arrêtée pour la reprise effective du secteur de l'Horeca.

Chiffre d'affaires par secteur

Suite à la mise en place des mesures pour lutter contre la propagation du virus (voir cadre), le chiffre d'affaires global entre mars et fin mai en Belgique a, en moyenne, été inférieur de 32% à ce qu'il a été au cours de la même période de 2019.

L'écart avec le niveau de 2019 a été le plus important lors de la première semaine d'avril (-36%). Par la suite, il a eu tendance à se réduire de semaine en semaine, pour s'établir à -26% lors de la dernière semaine de mai, et ce, grâce à la réouverture progressive – encadrée par des mesures d'hygiène et de distanciation sociale des entreprises (4 mai) – des commerces (11 mai) et des professions de contact (18 mai).

L'ampleur de la perte de chiffre d'affaires varie fortement d'un secteur à l'autre. D'un côté, l'Horeca, l'événementiel, le transport aérien et le commerce non alimentaire ont

été les plus lourdement touchés (respectivement -89%, -86%, -66% et -61%) durant les deux premiers mois de la crise.

D'un autre côté, certains secteurs ont subi un impact moindre des mesures de confinement, car identifiés dans l'Arrêté ministériel comme « activités économiques cruciales » ou « services essentiels ». Il s'agit par exemple des secteurs de production et de distribution d'électricité, d'eau et de gaz, du secteur financier, de l'agriculture, et des industries de la (péto)chimie et du pharma ainsi que de l'agroalimentaire. Nonobstant leur statut spécial, tous ces secteurs ont quand même aussi connu des baisses de leur chiffre d'affaires de 5 à 20%, dues à la diminution de la demande générale et/ou internationale. La seule exception à cette règle a été le commerce alimentaire, qui est bien sûr resté ouvert et qui a vu son activité en hausse (voir graphique 8). La productivité et la

rentabilité y ont toutefois souffert des mesures indispensables pour garantir la distanciation sociale.

Par ailleurs, il existe aussi une très vaste catégorie intermédiaire d'entreprises et de secteurs qui, en principe, pouvaient continuer à produire mais qui étaient confrontés, pendant le confinement, à une diminution sensible de la demande intérieure et étrangère. Durant les premières semaines de la crise, les secteurs comme les fournisseurs de matériaux et de systèmes pour l'industrie aéronautique, l'industrie du diamant, l'industrie du textile et de l'habillement, l'industrie du meuble et les imprimeries ont connu une baisse de leur chiffre d'affaires de 50 à 75%. Aujourd'hui, celui-ci est encore 25 à 50% moins élevé qu'en temps normal. Parmi ces entreprises et secteurs, beaucoup s'attendent à une reprise lente au cours des prochains mois.

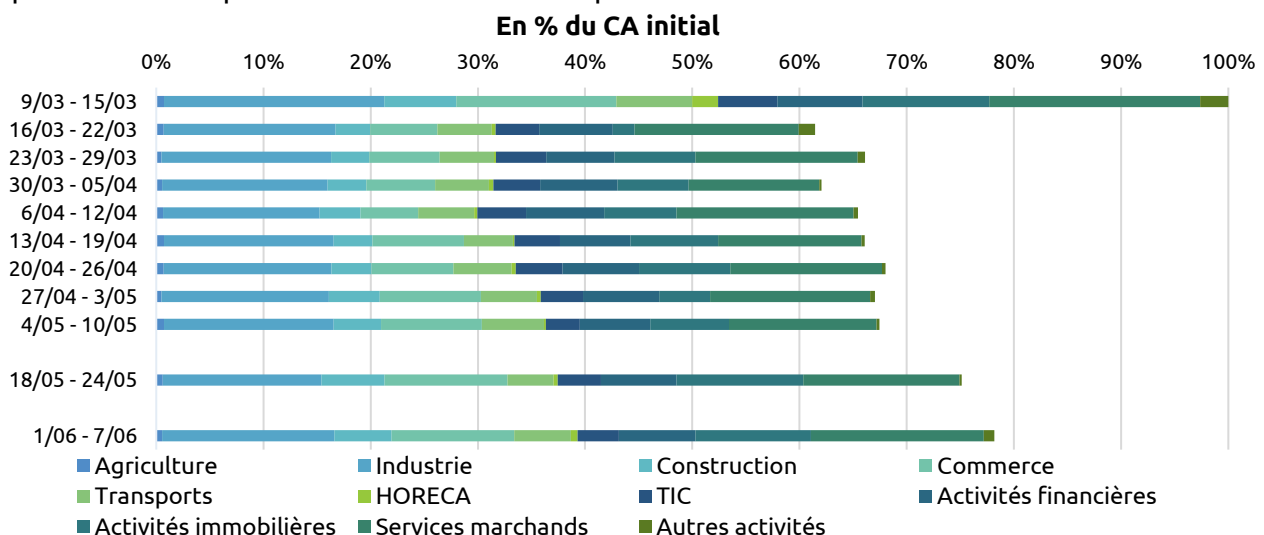
Enfin, les secteurs de la construction, de l'assemblage automobile et de la

construction mécanique se trouvaient dans une situation plutôt particulière, avec des carnets de commande relativement bien remplis à court terme, mais face à la difficulté ou à l'impossibilité de produire dans le respect des règles de distanciation sociale dans certains segments de la chaîne de production. Dans ces secteurs, les entreprises ont dès lors souvent opté pour la fermeture durant les premières semaines de confinement.

Après avoir trouvé des accords avec les travailleurs et les syndicats sur la base du 'Guide générique pour lutter contre la propagation du COVID-19 au travail'² pour ces chaînons de production difficiles, elles ont pu reprendre leurs activités fin avril/début mai dans un environnement de travail réaménagé. Au début, la baisse de production y était donc également très élevée, mais la reprise de l'activité en mai y a été relativement vigoureuse en raison des nombreuses commandes et du travail à rattraper (le chiffre d'affaires y est encore de 10 à 30% inférieur à la normale).

GRAPHIQUE 7

Répartition de l'impact sur le chiffre d'affaires par secteur



SOURCE ERMG

² Ce guide générique est le fruit de la collaboration des partenaires sociaux du Conseil supérieur pour la prévention et la protection au travail, du 'Economic Risk

Management Group', du SPF ETCS et de la cellule stratégique de la ministre de l'Emploi.

Activité économique

Niveau actuel de l'activité économique

Sans surprise, nos secteurs nous rapportent un niveau d'activité largement en deçà de la normale³. Hormis la chimie et le secteur bancaire, pour lesquels l'activité s'est à peu près maintenue, ou le commerce alimentaire, pour lequel elle était en hausse, plus de 80% de nos secteurs font état d'une activité actuelle inférieure à son niveau normal.

Pour 27% de nos secteurs, l'impact se situe entre 10 à 30% de l'activité normale. Mais la majorité d'entre eux (38%) évoluent à un niveau d'activité inférieur de 30 à 50% de la normale. Pour 16% d'entre eux, la situation est encore pire, le niveau d'activité étant inférieur de 50 à 75%, voire au-delà pour le diamant.

Lorsque nous tenons compte de la taille des secteurs et de leur poids relatif dans

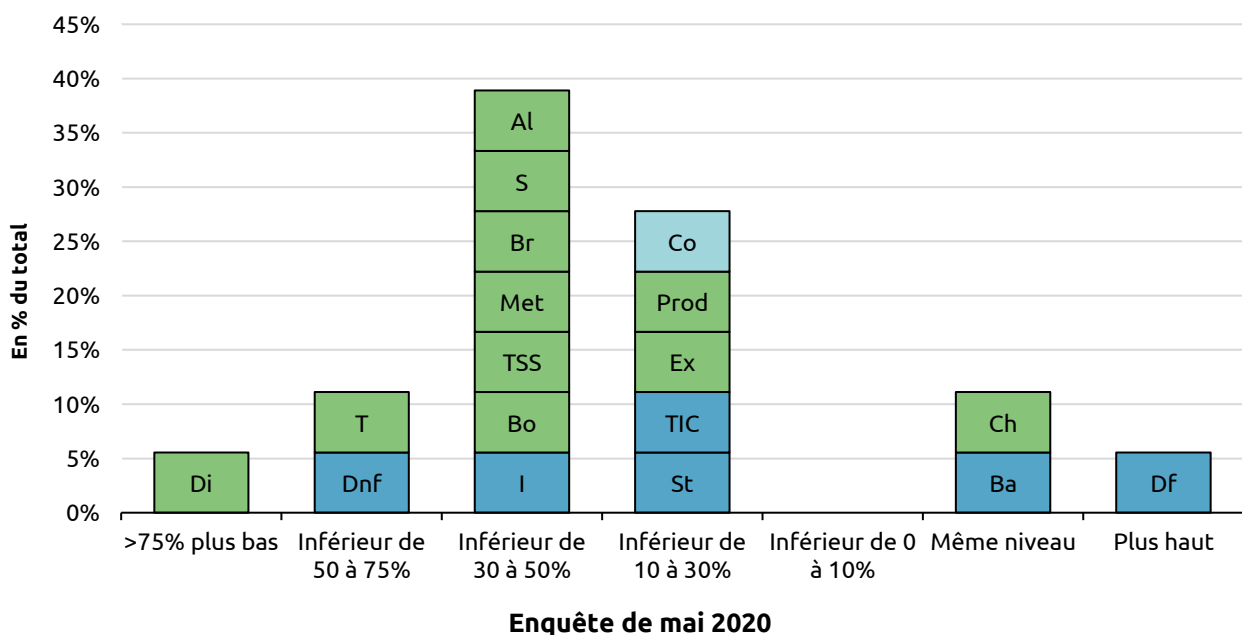
l'économie, la baisse de l'activité était de 21,4% dans la deuxième moitié de mai. Parmi les secteurs recensés par la FEB, l'impact le plus négatif sur l'économie totale provenait des secteurs du commerce non alimentaire, de la construction et de l'intérim.

Légende

Al : Alimentation ; **As** : Assurances ; **Ba** : Banques ; **Bo** : Bois ; **Br** : Brique ; **Ca** : Commerce automobile ; **Ci** : Ciment ; **Co** : Construction ; **D** : Commerce ; **Di** : Diamant ; **Ex** : Extraction ; **G** : Industrie graphique ; **I** : intérim ; **Ing** : Ingénieur ; **Mat** : Materials technology ; **Met** : Fournisseurs aux producteurs de métal ; **P** : Fabricants de pâte, papier et carton ; **Prod** : Production technology and mechatronics ; **Pt** : Industries transformatrices du papier ; **S** : Sidérurgie ; **ST** : STIB ; **T** : textile ; **TIC** : Technologies de l'information et de la communication ; **TSS** : Transport solution systems ; **Ve** : Verre.

GRAPHIQUE 8

Quel est le niveau actuel de l'activité économique dans votre secteur par rapport au niveau normal ?



³ Nous avons invité nos secteurs à répondre à l'enquête entre le 15 mai et le 26 mai 2020.

Étant donné la complexité de l'impact de la pandémie sur l'activité économique, nous avons également demandé à nos membres via quels canaux leur activité était affectée par la situation actuelle.

Avant les premiers signes d'un confinement, on avait plutôt tendance à s'inquiéter des difficultés d'approvisionnement et d'une rupture de chaînes de valeur que pourrait causer l'expansion de la pandémie en Chine. L'arrivée de la pandémie chez nous a fondamentalement changé la donne.

En effet, on voit bien qu'aujourd'hui c'est surtout du côté de la demande (61%) que les inquiétudes de nos membres se portent. Plus précisément, c'est d'abord la demande intérieure qui inquiète, à hauteur de 32,3%, la demande extérieure suivant de près (29%). Il n'est pas surprenant que la demande intérieure reste le principal problème étant donné qu'au moment de notre enquête (du 15 au 16 mai), les magasins non alimentaires venaient de rouvrir et que les consommateurs étaient encore hésitants. Dans les pays

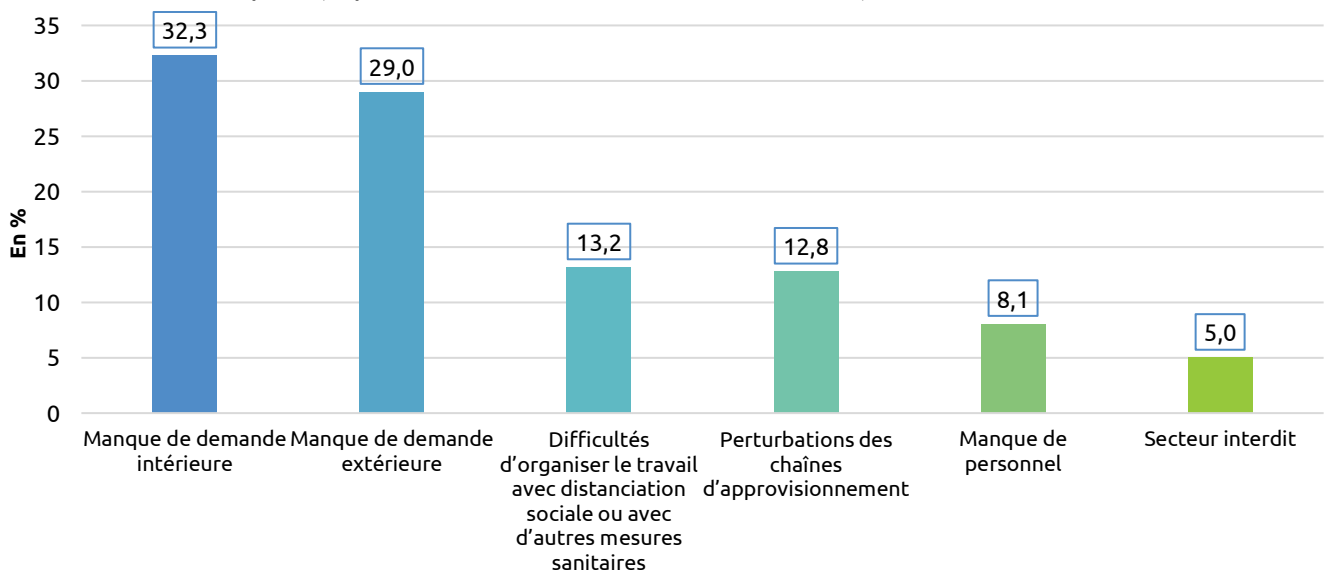
européens voisins aussi, la demande a connu une lente relance ou même une nouvelle compression (par ex. au Royaume-Uni ou aux États-Unis), ce qui explique partiellement la faiblesse de la demande étrangère. À cela s'ajoute, pour bon nombre d'entreprises belges, une propension moindre des entreprises et des ménages à investir dans leurs principaux marchés européens.

Les éléments du côté de l'offre ne viennent donc momentanément qu'en second lieu, pour représenter 34,2% du total. Parmi les facteurs d'offre affectant l'activité, le plus préoccupant a été la réorganisation du travail en tenant compte des mesures sanitaires (13,2%).

Les perturbations des chaînes d'approvisionnement n'intervenant qu'ensuite, pour 12,8%. Enfin, le manque de personnel explique pour 8,1% l'écart d'activité avec la normale. L'interdiction d'ouvrir ne représentait que 5% dans la deuxième moitié de mai pour les secteurs membres de la FEB.

GRAPHIQUE 9

Pour votre secteur, quelles sont les principales causes du déclin de l'activité économique ? (répartir 100% entre les causes suivantes)



Enquête de mai 2020

Activité économique dans les 6 prochains mois

Dans le cadre de cette enquête un peu différente au vu du contexte, nos questions prospectives revêtent aussi un caractère quelque peu différent. Ces dernières permettent aussi de voir à quel point nos secteurs pensent récupérer de ce choc.

Bien qu'on ait affaire à un choc exogène et temporaire, notre enquête montre que les conséquences vont se faire ressentir encore longtemps.

Nous n'avons en effet qu'un tiers de nos secteurs qui s'attendent à être proches de leur niveau d'activité normal (où 5% au-dessus du niveau normal), et aucun ne s'attend à un niveau d'activité supérieur. Parmi les deux tiers anticipant un écart d'activité au-delà des 5%, la plus grande proportion (38,8%) s'attend à un niveau d'activité compris seulement entre 70 et 90% dans les six prochains mois.

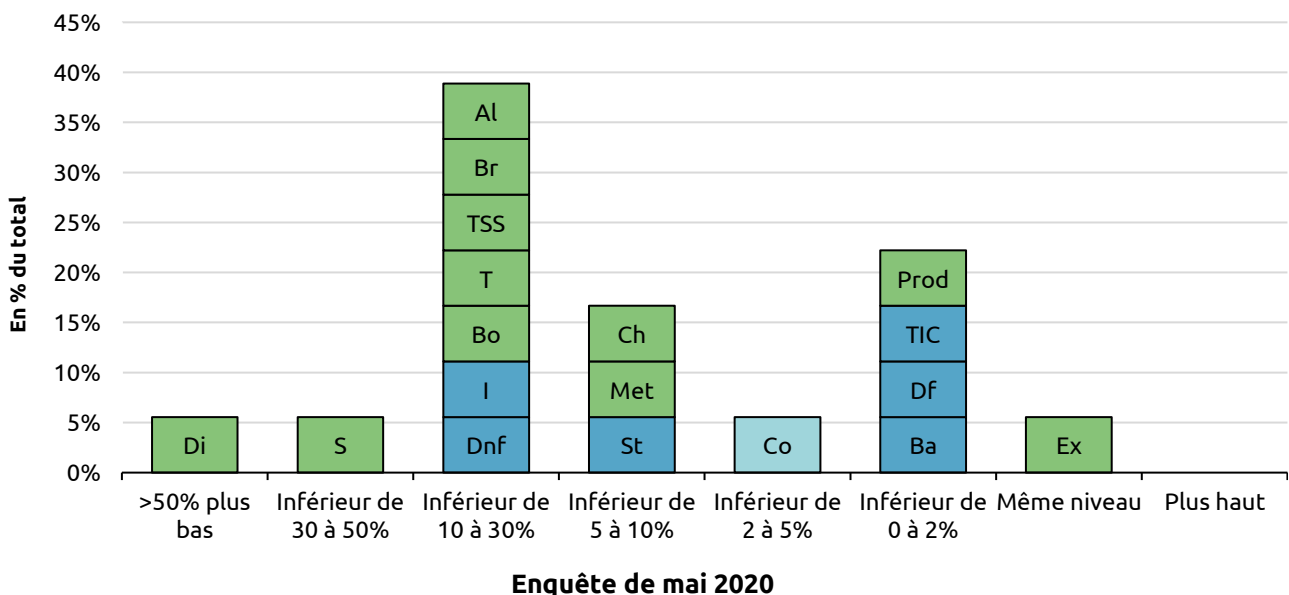
Pour le **secteur alimentaire**, bien que le redémarrage de l'Horeca (un client important) soit un élément positif, cela ne suffit pas pour

générer de l'optimisme pour les six prochains mois. En effet, c'est en grande partie via la demande extérieure (tourisme et exportations entre autres) que le secteur parvenait à accroître son chiffre d'affaires. Or, du fait des restrictions ou du comportement différent des consommateurs, le regain d'une bonne demande extérieure devrait prendre du temps. De plus, un des principaux problèmes de ces dernières années, à savoir les achats transfrontaliers, a peu de chances d'être résolu dans l'immédiat. Au contraire même, les résidents belges pourraient davantage être incités à traverser la frontière afin de faire des économies.

Quant au **textile et à l'ameublement**, ces deux secteurs subissaient déjà des pressions sur leurs activités extérieures. Le premier, à cause du Brexit et des tensions commerciales, le second, du fait d'une concurrence accrue considérable de l'e-commerce étranger. Pour ces deux secteurs, la crise du COVID-19 a encore renforcé ces problèmes

GRAPHIQUE 10

À quel niveau prévoyez-vous l'activité économique dans votre secteur dans 6 mois par rapport au niveau normal ?



vu la longue fermeture des magasins en Belgique. Celle-ci a encore donné un coup de pouce supplémentaire à l'e-commerce qui vend surtout des produits des concurrents étrangers.

L'**intérim** aussi restera fortement impacté dans les prochains mois. Premièrement, car de nombreuses personnes de l'Horeca et de l'évènementiel sont employées via l'intérim. L'important impact négatif de la fermeture, puis la relance graduelle de ces secteurs mettront du temps avant d'être digérés. Par ailleurs, les titres-services, les divers programmes de formation et les procédures de recrutement (pour des emplois permanents ou des consultants externes) ont aussi fortement souffert et ne redémarreront que progressivement.

La **chimie**, secteur très important en Belgique et jusqu'ici moins impacté par la crise, est par contre peu optimiste quant aux six prochains mois. En effet, ce pessimisme vis-à-vis du prochain semestre provient d'attentes déprimées au niveau du secteur automobile

et aéronautique, deux de ses plus importants clients.

La **sidérurgie** a poursuivi son activité, car il s'agit d'une production continue, qui ne peut être arrêtée, mais elle a fonctionné à un moindre rythme. En effet, le secteur a surtout continué de produire pour alimenter les stocks afin de pouvoir alimenter une reprise à partir du troisième trimestre (surtout dans la construction et l'assemblage). Mais cela ne devrait pas suffire et, globalement, le secteur s'attend à une production pour l'année 2020 inférieure de 30% à celle de l'année 2019, faute de demande suffisante.

Lorsque nous répétons l'exercice où nous tenons compte de la taille relative des secteurs, la baisse de l'activité serait comprise entre 5% (partie optimiste des fourchettes) et 9% (milieu des fourchettes) en six mois. Les secteurs à l'impact négatif le plus important sur la croissance économique seraient alors le commerce non alimentaire, l'intérim, l'industrie agroalimentaire et la sidérurgie.

Marché du travail, évolution du chômage temporaire

La baisse d'activité occasionnée par les mesures visant à contenir la propagation du virus a malheureusement aussi tendu la situation sur le marché du travail. Assez rapidement, il est apparu indispensable de permettre aux entreprises de bénéficier d'une simplification de la mise au chômage temporaire. Le gouvernement a mis en place dès le 20 mars un dispositif de chômage temporaire pour force majeure.

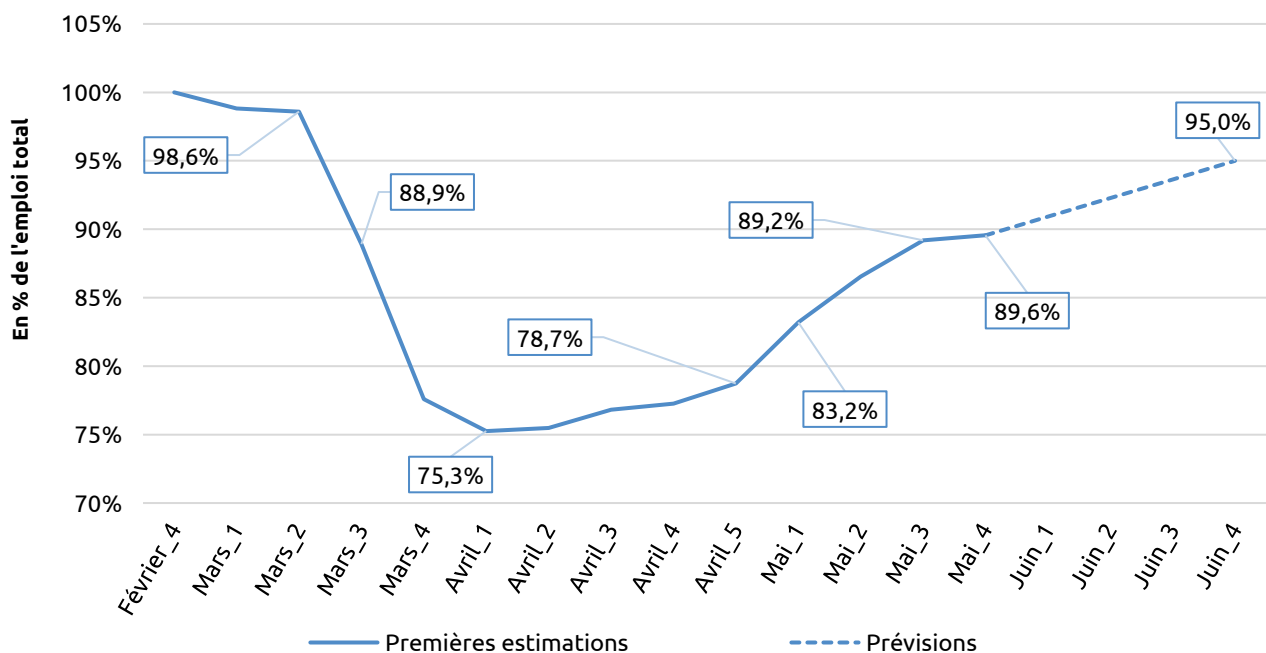
Au cours des premières semaines du confinement, le nombre de personnes mises au chômage temporaire un jour au cours d'une semaine donnée a rapidement augmenté, pour atteindre environ un quart du nombre total de travailleurs du secteur privé (graphique 11). En chiffres absolus, lors du pic début avril, il s'agissait de quelque 825.000 travailleurs. Jusqu'à la fin du mois d'avril, ce chiffre a continué à fluctuer entre 700.000 et 800.000 chômeurs temporaires par jour.

Toutefois, en raison du déploiement des différentes phases de la stratégie de déconfinement, le nombre de chômeurs temporaires est retombé à la fin du mois de mai à un peu plus de 10% des travailleurs du secteur privé (pour une moyenne de 333.000 chômeurs temporaires par jour au cours de la dernière semaine de mai).

Examiner le nombre exact de jours de travail perdus en pourcentage du nombre potentiel de jours de travail (graphique 12) constitue une autre approche intéressante. Dès mars, ces jours de chômage temporaire représentaient 14,4% du nombre total de jours de travail potentiels au sein du secteur privé. Ils ont atteint leur pic en avril (31,9%), pour ensuite retomber quelque peu le mois suivant (20,4%), mais encore à un niveau élevé et encore supérieur au mois de mars.

GRAPHIQUE 11

Déclarations pour chômage temporaire suite au coronavirus (nombre de travailleurs)



SOURCE ONEM

Quand on regarde l'aperçu des 5 grands secteurs dans l'économie, lors des mois de mars et d'avril, c'est la construction qui a eu le plus recours au chômage temporaire (29,9% puis 47,2%). Sur la même période, c'est en second lieu le commerce qui l'a le plus utilisé. En avril, la proportion de jours de travail perdus a même plus que doublé (passant de 16,9% à 40,8%), résultat évident de la fermeture de nombreux commerces sur décision du CNS.

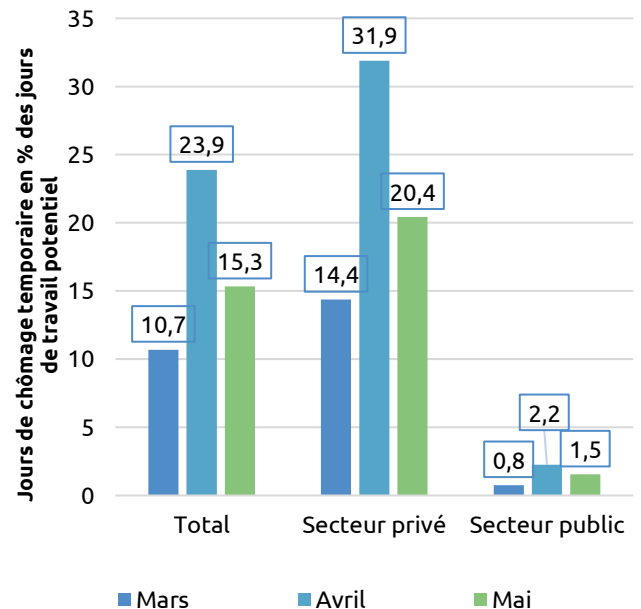
En mai, cette proportion baisse fortement aussi bien pour la construction (17,9%) que pour le commerce (21,2%).

Quant aux services, il s'agissait du secteur le moins touché en mars (8,1%). Mais en avril, le recours au chômage temporaire a presque quadruplé (28,8%), pour ensuite ne diminuer que marginalement en mai (27,9%).

Enfin, l'industrie a elle aussi utilisé cet instrument, surtout en avril, mais il n'a pas connu de variations d'ampleur comparable à ce qu'a connu la construction ou le commerce.

GRAPHIQUE 12

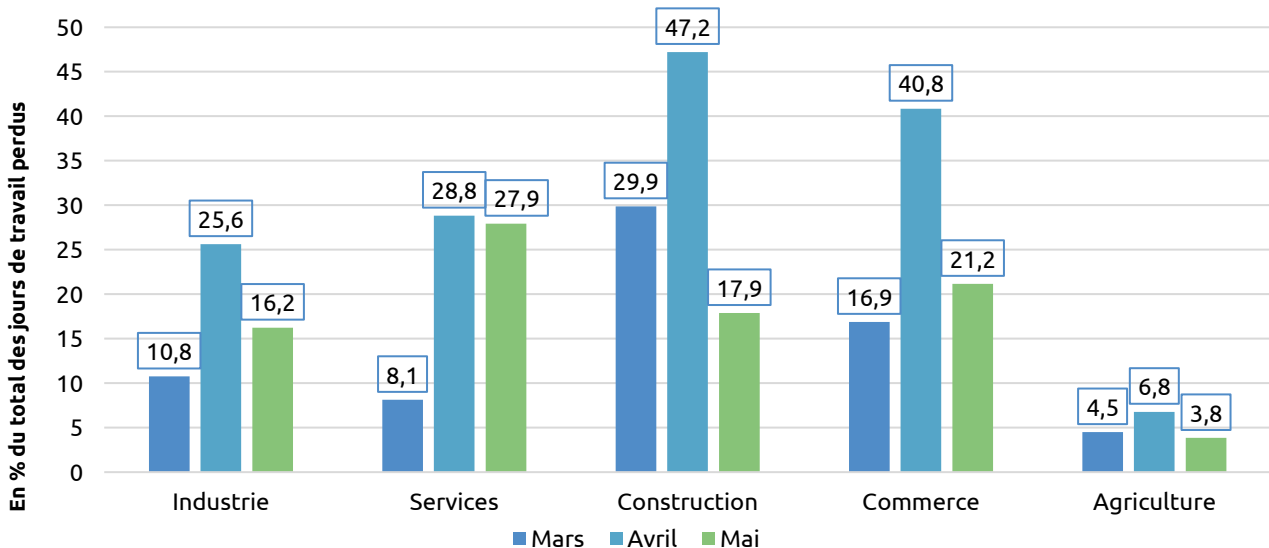
Jours de chômage temporaire en % du nombre total potentiel de jours de travail des salariés (secteur privé et secteur public)



SOURCE ONEM ET BNB

GRAPHIQUE 13

Jours de chômage temporaire en % du nombre total potentiel de jours de travail des salariés (secteurs majeurs)



SOURCE ONEM ET BNB

Emploi

Niveau actuel de l'emploi

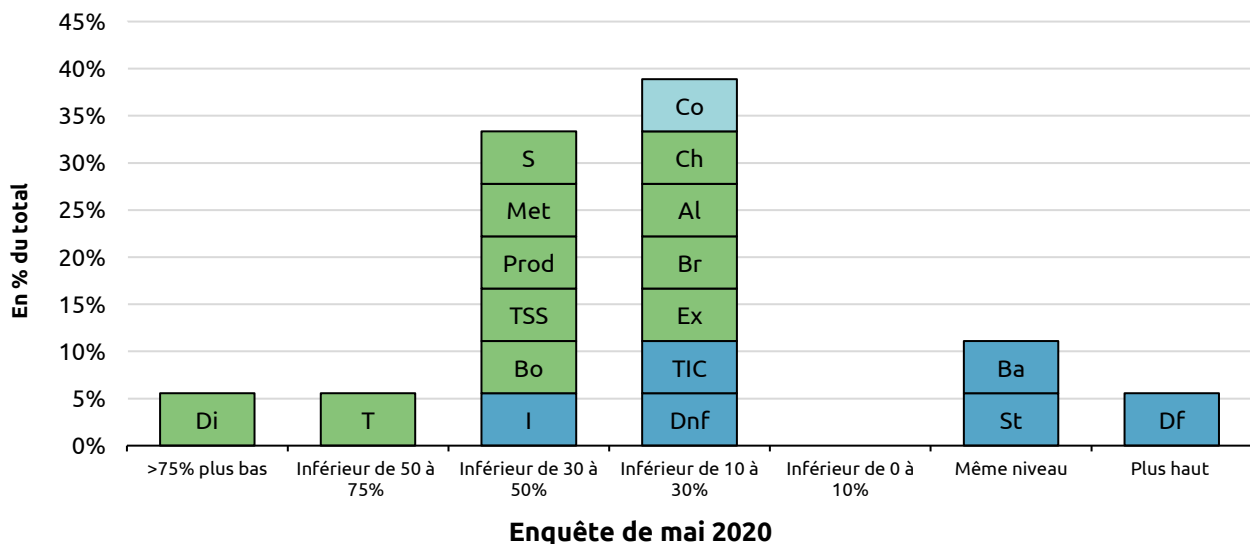
L'enquête menée au sein de nos secteurs (du 15 au 26 mai) sur la situation actuelle de l'emploi confirme en grande partie le tableau plutôt dramatique dressé ci-dessus, bien que les évolutions positives du mois de mai semblent ne pas avoir été entièrement prises en compte dans les réponses de l'enquête. En effet, à la mi-mai, la grande majorité de nos secteurs ont signalé une baisse de l'emploi de l'ordre de 10% à 50%. Ce n'est que dans les secteurs du commerce alimentaire (augmentation), des services bancaires et des transports que le taux d'emploi s'est maintenu. Dans les secteurs du diamant et du textile, la situation de l'emploi était extrêmement

critique à la mi-mai en raison de la quasi-disparition de la demande étrangère.

Dans la seconde moitié de mai, si on tient compte de la part relative des secteurs répondants dans l'emploi total, l'emploi était de 23% inférieur. C'est au sein de l'intérim, de la construction et du commerce non alimentaire que l'emploi a le plus souffert en nombres absolus.

GRAPHIQUE 14

Quel est le niveau actuel de l'emploi dans votre secteur par rapport au niveau normal ?



L'emploi dans les 6 prochains mois

Dans notre enquête, nos secteurs nous rapportent aussi leurs anticipations vis-à-vis de l'emploi dans les six prochains mois. Malheureusement, aucun de nos secteurs ne s'attend à une hausse prochaine de l'emploi, ce qui n'a rien d'étonnant étant donné les perspectives en termes d'activité économique (voir [point Activité économique](#)).

Globalement, nous avons 83% des secteurs interrogés qui s'attendent à une baisse de l'emploi et seulement 16% à un maintien de celui-ci (la construction, le commerce alimentaire et le secteur bancaire).

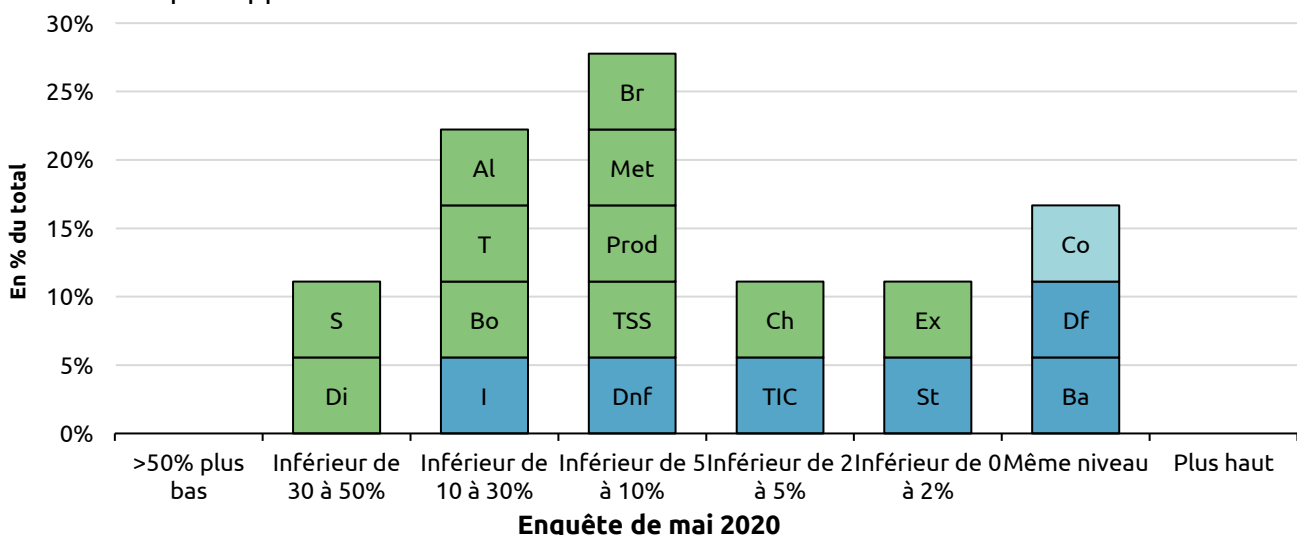
Parmi ces quinze secteurs pessimistes, 60% pensent que l'emploi pourrait être inférieur jusqu'à 10% de son niveau actuel, le plus probablement entre 5 et 10%. Pour les plus pessimistes, selon lesquels l'emploi pourrait être réduit de plus de 10% et jusqu'à 50%, la majorité se concentre dans la tranche 10 à 30%.

En tenant compte une fois de plus de l'emploi relatif de nos secteurs, la baisse de l'emploi totale en six mois, comparée à la situation normale, serait comprise entre 4,7% (partie de la fourchette optimiste) et 8,3% (partie milieu de la fourchette). Ce serait l'emploi dans les secteurs de l'intérim, de l'industrie alimentaire et du commerce non alimentaire qui serait le plus affecté en nombres absolus.

D'une manière générale, on peut donc observer que l'évolution prévue de l'emploi est légèrement moins négative que l'évolution prévue de l'activité économique. Cela est plutôt logique et indique donc qu'une évolution défavorable de la productivité est également attendue suite aux mesures mises en place pour lutter contre le COVID-19.

GRAPHIQUE 15

À quel niveau pensez-vous que l'emploi dans votre secteur se situera dans 6 mois par rapport aux niveaux normaux ?



Productivité

Cette évolution défavorable de la productivité se manifeste déjà dans nos entreprises et secteurs (voir graphique 16). Ce constat s'applique certainement aux secteurs industriels et à la construction où, dans la plupart des cas, le fait de travailler en respectant la distanciation sociale implique également un rythme de production (quelque peu) ralenti.

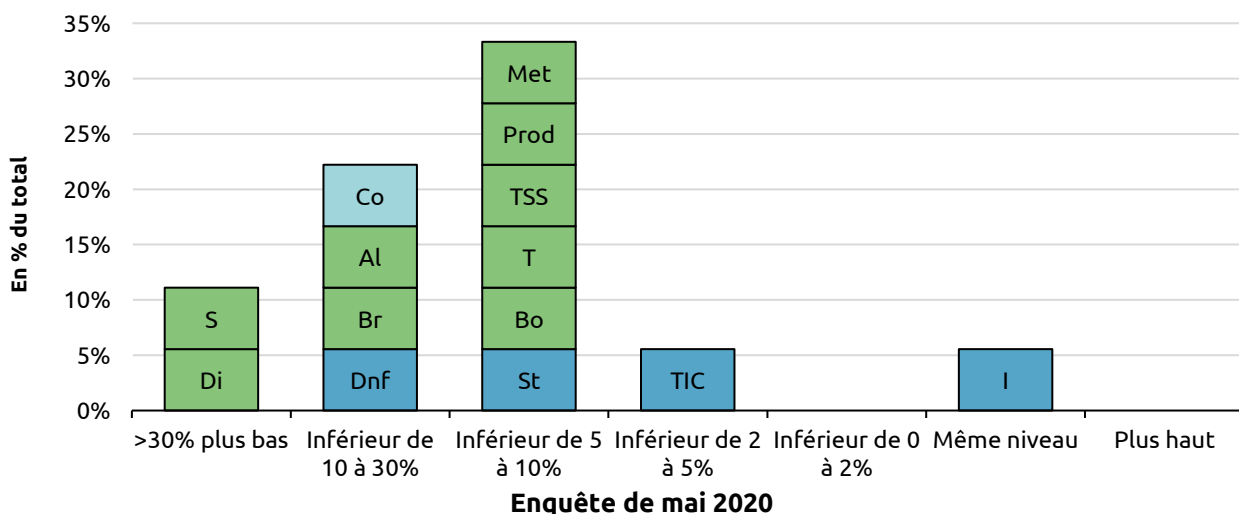
Le commerce n'est pas épargné non plus, car la réduction du nombre de clients autorisés par m² dans l'espace de vente entraîne un chiffre d'affaires journalier inférieur à la normale. En outre, de nombreux secteurs sont confrontés à une forte baisse de la demande, mais ne sont pas en mesure d'adapter leurs effectifs en conséquence, car certains processus ou certaines machines nécessitent toujours un minimum de main-d'œuvre pour fonctionner (notamment pour des raisons de sécurité). Un chiffre d'affaires (beaucoup) plus faible signifie donc presque automatiquement une diminution significative de la productivité.

Ceci est confirmé par les résultats de notre enquête. Pour la plus grande proportion de nos secteurs (33%), la baisse de productivité a été comprise entre 5 et 10%. Pour 22%, l'impact a été plus fort, à savoir de -10 à -30%. Mais ce sont la sidérurgie et le diamant qui ont le plus souffert, avec une productivité déprimée au-delà des 30%. Seuls les TIC (inférieur de 2 à 5%) et l'intérim ont connu un impact négatif relativement faible.

À terme, la baisse de productivité pèsera aussi lourdement sur la rentabilité des entreprises et risque d'entraîner, après la crise des liquidités décrite ci-dessous, également des problèmes de solvabilité à long terme.

GRAPHIQUE 16

Quel est le niveau actuel de productivité dans votre secteur (après l'introduction du télétravail et des mesures de distanciation sociale) par rapport au niveau normal ?



Liquidités, solvabilité

Qu'elles aient été confrontées à l'impossibilité de travailler de façon directe (secteurs fermés ou impossibilité de mettre en place la distanciation sociale ou le télétravail) ou indirecte (clients à l'arrêt, donc plus de demande), de nombreuses entreprises se sont retrouvées du jour au lendemain quasiment sans rentrées financières alors que leurs coûts ne connaissent pas la même évolution.

Cette perte de liquidités aux origines exogènes est une importante source d'inquiétude. Cela peut conduire des entreprises qui étaient tout à fait saines avant la crise vers des difficultés insurmontables. Heureusement, des mesures ont été rapidement prises au niveau fiscal, parafiscal, mais aussi au niveau du chômage temporaire pour faire face à la réduction du travail.

Au niveau fiscal, citons le report et l'octroi d'un délai supplémentaire pour le paiement du précompte professionnel et de la TVA, délai supplémentaire pour le paiement de l'IPP et de l'ISOC ou encore la possibilité de demander un plan d'étalement des dettes fiscales (sans amende ou intérêts de retard).

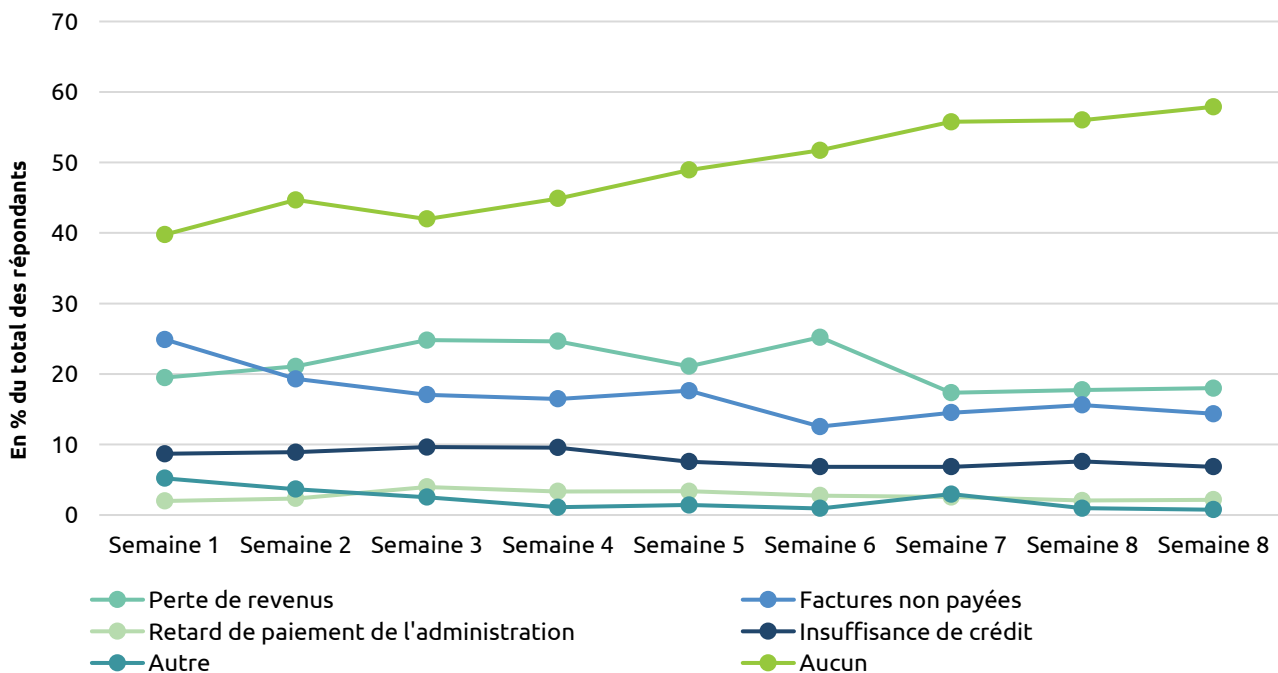
Au niveau parafiscal, un report (sous conditions) du paiement des cotisations sociales jusque mi-décembre et, là aussi, la possibilité de demander un plan d'étalement de paiement à l'ONSS.

Pour la réduction du travail, les entreprises peuvent recourir jusqu'au 30 août à l'application d'une procédure simplifiée pour la mise en chômage temporaire pour force majeure.

Le graphique 17 montre l'évolution et la source d'éventuelles difficultés des entreprises en matière de liquidités grâce à l'enquête hebdomadaire de l'ERMG⁴.

GRAPHIQUE 17

Évolution de l'impact du COVID-19 sur les problèmes de liquidités



SOURCE BNB

⁴ Economic Risk Management Group.

Fin mars, 40% des entreprises rapportaient ne pas avoir de problèmes de liquidités. Par la suite, cette proportion a augmenté, pour se rapprocher des 60% fin mai. Dans le même temps, parmi celles rapportant des difficultés vis-à-vis de leurs liquidités, la proportion de répondants dont les problèmes proviennent de leurs revenus a diminué, passant de 44% fin mars à 32% fin mai.

On peut y voir l'impact positif des mesures du gouvernement et du secteur bancaire, qui ont clairement donné une bouffée d'oxygène aux entreprises au moment le plus critique de la pandémie.

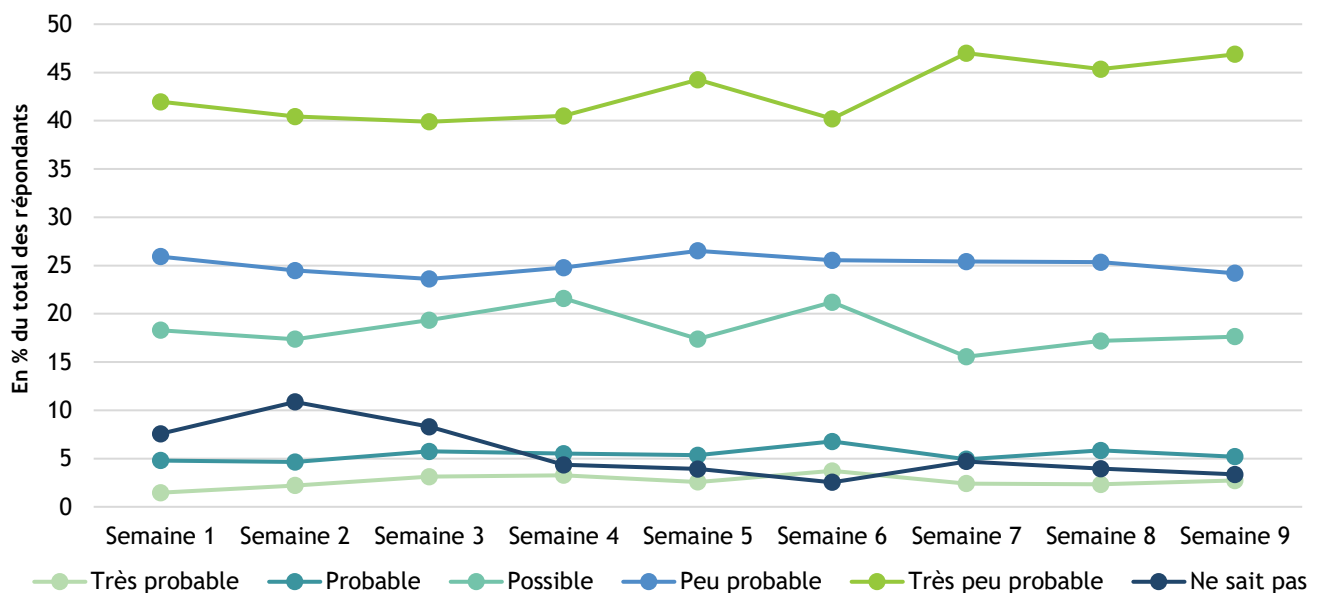
Mais les efforts doivent se poursuivre. En effet, même si trois quarts des entreprises interrogées (graphique 18) ne pensent pas être en danger, pour près de 20%, faire faillite

reste une possibilité. Le risque est même encore plus grand pour 5 à 8% des entreprises interrogées. Sans aucune mesure supplémentaire, le nombre de faillites pourrait être multiplié par deux par rapport à 2019.

Donc, après avoir paré au plus pressé, il est désormais primordial de penser à des mesures pour soutenir notre économie à moyen terme et garantir un retour à une croissance saine pour les prochaines années.

GRAPHIQUE 18

Évolution de l'impact du COVID-19 sur le risque de cessation d'activité



SOURCE BNB

Investissements

Comme nous venons de le décrire plus haut, les liquidités et la solvabilité de nombreuses entreprises ont été mises sous pression suite aux mesures sanitaires. Étant donné ce contexte, la priorité de nos secteurs a été de parler au plus pressé.

Les entreprises ont en effet dû renoncer à certains plans d'investissement pour s'assurer d'avoir assez de liquidités pour survivre. En outre, comme les prévisions en matière de croissance et de rentabilité sont remises en question, certains autres projets à long terme sont temporairement mis en suspens jusqu'à ce que l'économie donne des premiers signes de redressement.

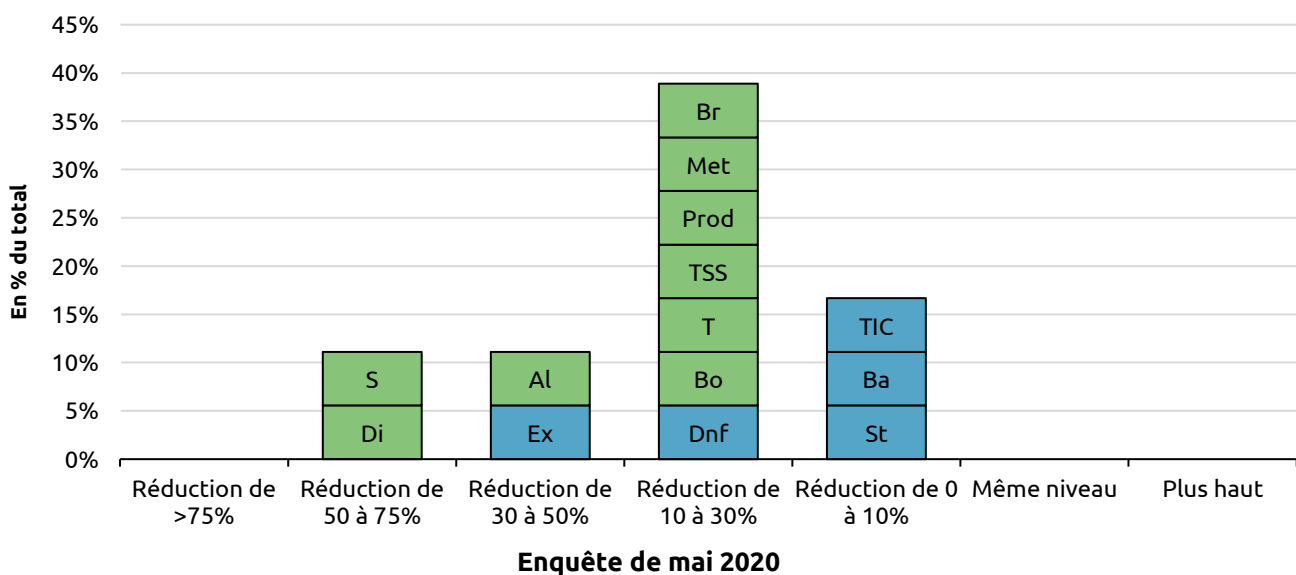
Lorsque nous avons interrogé nos secteurs à ce sujet, près de 40% nous rapportaient que leurs investissements vont se réduire de 10 à 30% dans les six prochains mois. Pour la sidérurgie et le diamant (11% des répondants), cette réduction devrait être encore plus sévère et comprise entre 50 et 75%.

Les secteurs qui s'attendent le moins à modifier leurs investissements (à savoir une réduction comprise entre 0 et 10%) représentent 16% des répondants. On y retrouve le secteur bancaire et celui des TIC, deux secteurs moins impactés par la crise. Quant à la STIB, elle a des plans d'investissement à plus long terme essentiels à l'accomplissement de sa mission de service public et ils sont donc moins impactés par des facteurs conjoncturels.

Par ailleurs, plusieurs secteurs ont préféré, alors qu'ils ont répondu aux questions précédentes, s'abstenir de répondre à celle-ci. La raison est simple : il y a encore trop d'incertitudes.

GRAPHIQUE 19

Comment envisagez-vous l'évolution des plans d'investissement dans votre secteur au cours des six prochains mois ?



4 Prévisions : beaucoup d'incertitudes

Ces incertitudes rendent difficile l'élaboration de perspectives économiques pour 2020 et certainement pour 2021. Fondamentalement, ces incertitudes ont trait aux éléments suivants.

L'évolution de la situation épidémiologique

En Belgique et dans le reste de l'Europe, le pire de l'épidémie semble passé. Mais aux États-Unis, en Amérique du Sud et dans certaines régions d'Asie, elle est encore bien présente et semble même s'intensifier par endroits. De plus, on ignore s'il y aura, d'ici quelques mois (par ex. à l'automne), une seconde vague de contaminations en Belgique, en Europe ou dans le reste du monde. Les résurgences récentes en Corée du Sud, en Chine et en Allemagne indiquent que ce risque est bien réel. Afin d'endiguer les risques économiques liés à une éventuelle seconde vague, il est essentiel de mieux maîtriser les risques épidémiologiques (voir [Conclusions et recommandations](#)).

Nous partons du principe que les mesures nécessaires seront prises à cet effet et que d'éventuelles nouvelles mesures auraient dès lors un caractère plus local et plus ciblé. Contrairement à l'OCDE, nous n'avons donc pas prévu de scénario de 2^e confinement généralisé.

La vigueur de la reprise de la demande étrangère

Pays exportateur par excellence, la Belgique est largement tributaire de la vitesse à laquelle la demande étrangère de produits belges se rétablira. En ce qui concerne les pays moins touchés comme l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche et la plupart des pays d'Europe du Nord et de l'Est (43% de nos exportations), la demande pourrait se rétablir assez rapidement. En revanche, elle pourrait être plus lente pour des pays plus sévèrement touchés et/ou des pays ayant connu des mesures de confinement économique plus strictes, tels que le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne (15% de nos exportations). Nos échanges avec le Royaume-Uni sont en outre tributaires de la menace d'un Brexit dur si aucun accord commercial ne peut être conclu d'ici à la fin de l'année ou si la période de négociation n'est pas prolongée.

Après le sérieux revers du mois d'avril (-24% par rapport à avril 2019), les exportations devraient remonter légèrement en mai et juin, à la lumière notamment de la réouverture, le 4 mai, d'un certain nombre de secteurs fortement orientés vers les exportations comme l'assemblage automobile et la construction mécanique. Néanmoins, pour l'ensemble du 2^e trimestre, une baisse de 15 à 20% semble inéluctable et les exportations belges devraient, pour toute l'année 2020, être de 8 à 12% inférieures à celles de 2019. En 2021, elles devraient progressivement se rétablir pour retrouver en fin d'année, dans le scénario de base de nos prévisions, le même niveau que fin 2019.

Le mouvement de rattrapage de la demande des consommateurs belges

Les mesures de confinement, englobant e.a. la fermeture des commerces non alimentaires entre le 18 mars et le 11 mai et la fermeture du secteur Horeca entre le 13 mars et le 8 juin, ont engendré une baisse massive, dictée par les circonstances, des dépenses de consommation des ménages d'environ 35 à 40% pendant la durée du confinement. Une partie de ces dépenses non réalisées (par ex. dans l'Horeca, les loisirs, le tourisme ou les soins aux personnes) sont définitivement perdues, alors qu'une autre (par ex. achats de vêtements, de biens de consommation durables ou de biens d'investissement) peut encore être rattrapée au cours des semaines ou mois à venir. Les premiers échos sur la demande de consommation depuis le déconfinement sont mitigés : niveaux de vente relativement élevés dans les chaînes et les magasins en périphérie, ventes plutôt faibles dans les petites boutiques et les rues et centres commerciaux dans les villes. Dans l'ensemble, la consommation aurait, au 2^e trimestre, baissé de 20 à 25% par rapport à la même période de l'année dernière.

Étant donné que le chômage temporaire, les primes de transition et autres mesures gouvernementales ont relativement bien soutenu les revenus des ménages, ceux-ci ont, d'un point de vue macro-économique, fait davantage d'épargne (forcée). Nous prévoyons qu'une large partie de ces économies disparaîtront peu à peu en dépit de l'insécurité économique et que la demande de consommation remontera au fil de l'année pour atteindre un niveau encore 5 à 10% inférieur à la normale au 4^e trimestre. Cette reprise devrait se poursuivre tout au long de 2021 pour retrouver, en fin d'année (probablement après l'introduction et la distribution d'un vaccin et une normalisation subséquente de la vie économique), un niveau proche de celui de fin 2019.

Les plans d'investissement des entreprises

Il va sans dire que les entreprises de notre pays éprouvent de grandes difficultés en ce moment. Cela ne concerne d'ailleurs pas que les secteurs dont les activités sont ou ont été interdites, comme l'événementiel, l'Horeca, le tourisme et l'aviation. Les résultats de notre enquête et les chiffres du chômage temporaire mentionnés plus haut montrent que de nombreuses entreprises connaissent également des difficultés dans le commerce non alimentaire, l'industrie du textile et de l'habillement, l'industrie du meuble, le secteur intérimaire, l'assemblage automobile et la production de pièces pour l'automobile et l'aviation, l'industrie alimentaire, l'industrie graphique, la sidérurgie, l'industrie du diamant, les bureaux d'étude et de consultation... Chacun de ces secteurs comptait encore fin mai plus de 20% de travailleurs en chômage temporaire et la plupart de ces entreprises ne s'attendent qu'à une relance très progressive de la demande.

La consommation devrait se rétablir d'ici fin 2020.

On peut s'attendre à ce qu'une partie de ces entreprises fassent faillite, s'arrêtent ou licencient. Si 5% des entreprises disparaissent à la suite de cette crise, cela représentera un doublement du nombre annuel de faillites. Il va de soi que cette érosion du nombre d'entreprises aura un impact important à la baisse sur les investissements.

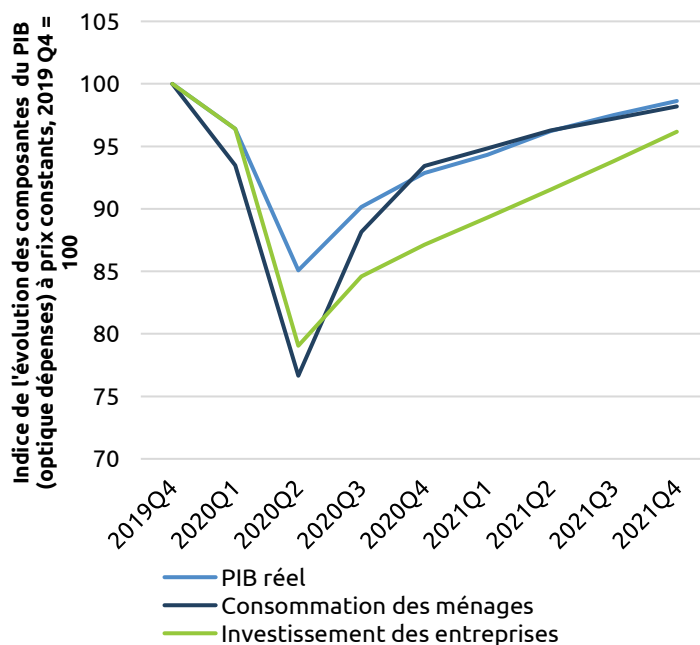
De plus, nombre d'entreprises qui étaient auparavant en parfaite santé sont confrontées aujourd'hui à une crise de liquidités immédiate (arrêt et/ou recul de la demande), suivie d'une crise de rentabilité et parfois aussi de solvabilité plus structurelle (voir [Liquidités, solvabilité](#)). En effet, la productivité décline structurellement, alors que les coûts ne

peuvent pas diminuer dans les mêmes proportions. Un grand nombre d'entreprises seront donc en mode survie au cours des prochains mois et annuleront certains projets d'investissement à long terme ou les reporteront de quelques mois (voir [Investissements](#)). Nous prévoyons donc pour le deuxième trimestre un recul sur base annuelle des investissements des entreprises d'environ 20%, dû notamment à l'arrêt temporaire de nombreux chantiers de construction pendant les premières semaines du confinement.

Étant donné qu'ensuite de nombreuses entreprises lanceront moins de nouveaux projets ou en retarderont le début de quelques mois, nous prévoyons dans notre scénario de base que la reprise des investissements sera nettement plus lente que celle de la demande issue de la consommation (graphique 20). Fin 2021, les investissements des entreprises seraient encore, dans ce scénario, inférieurs de 5% à ceux du quatrième trimestre de 2019.

GRAPHIQUE 20

La reprise de l'investissement des entreprises dans le scénario de base est nettement plus lente que la demande issue de la consommation



L'impact négatif sur la croissance potentielle

Une autre grande incertitude concerne la part du préjudice économique – important, mais en principe temporaire – qui deviendra permanente. Quelles parties du tissu économique qui étaient encore saines fin 2019 perdra-t-on ? Quelle proportion de chômeurs temporaires et ensuite économiques souffrira du chômage structurel ? La réponse à ces questions dépendra en grande partie de la réaction politique de nos autorités (voir [Conclusions et recommandations](#)).

Dans le **scénario de base** de nos prévisions, nous tablons sur le fait qu'un gouvernement majoritaire stable sera formé pendant l'été au niveau fédéral et qu'il trouvera un accord sur un plan de relance énergétique (adoptant une grande partie des recommandations de la FEB). Il faudra aussi que ce plan soit exécuté de manière rapide et systématique.

Dans le scénario plus pessimiste, la formation du gouvernement n'avance pas et on s'oriente vers une prolongation de la période d'instabilité gouvernementale, avec des décisions imprévisibles de majorités alternatives au parlement, ou vers des élections avec toutes les incertitudes et les retards qu'elles impliquent.

Dans le scénario de base, nous prévoyons que **l'économie belge décroîtra de 8,3% en 2020**, la contraction annuelle la plus forte de l'après-guerre. Dans cette hypothèse, on pourrait connaître **une reprise de 6,4% en 2021**, en dépit de laquelle l'activité économique resterait, fin 2021, quelques pour cent en dessous de son niveau de fin 2019.

Dans le **scénario pessimiste** marqué par la persistance de l'imbroglio politique, la contraction économique pourrait atteindre 9,1% en 2020 et la reprise se limiter à 3% l'an prochain, de sorte que fin 2021, l'activité serait inférieure de 5 à 10% à celle de fin 2019.

Le **scénario optimiste** nécessite une évolution rapide vers une stabilité politique assortie d'un bon plan de relance en Belgique, ainsi qu'une maîtrise rapide de l'épidémie et une demande de rattrapage nationale et étrangère relativement forte.

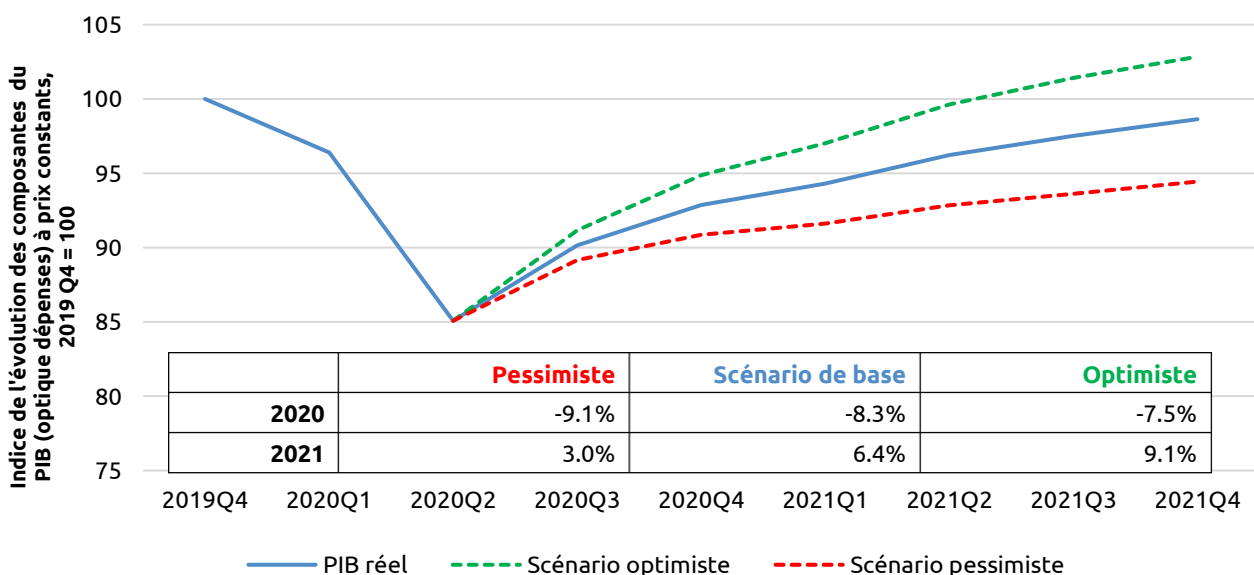
Étant donné le recul de la productivité résultant des mesures prises pour lutter contre l'épidémie, la baisse de l'**emploi** dans le secteur privé se limitera sans doute, dans le scénario de base, à -2 ou -3% dans les entreprises qui se maintiendront (-60.000 à -90.000 emplois). Du côté des nombreuses autres

entreprises qui s'arrêteront ou feront faillite, on peut aussi s'attendre à une perte d'environ 50.000 emplois. Le **taux de chômage** atteindra donc probablement 7,5 à 8% de la population active fin 2020, contre 5,4% en 2019.

Dans ce contexte, le **déficit public** atteindra 10 à 12% du PIB. Partant d'une position de départ avec un déficit prévu de 2,5% à 3% du PIB, la baisse des recettes fiscales et parafiscales liée à une contraction économique de 7,5 à 9% entraîne en effet une dégradation du solde budgétaire à hauteur de 4 à 5 points de pour cent du PIB (-20 milliards EUR). De plus, les mesures d'aide discrétionnaires du gouvernement fédéral (dont le chômage temporaire pour cause de force majeure liée au coronavirus) se sont chiffrées à 2,2% du PIB (-10 milliards EUR) et celles des autorités régionales à 0,9% du PIB (-4,3 milliards EUR). Un nouveau gouvernement devra donc non seulement élaborer un plan de relance crédible, mais il devra aussi prévoir une trajectoire budgétaire permettant de rapprocher le déficit de l'objectif de 3% du PIB à l'horizon 2024.

GRAPHIQUE 21

Prévisions de croissance en 2020 et 2021 selon les scénarios de base, optimiste ou pessimiste



5 Conclusions et recommandations

Aujourd'hui, plus personne ne contestera que nous faisons face à une crise d'une ampleur inédite. Contrairement à celle de 2008-2009 et celle de second tour causé par la crise des dettes souveraines de 2011-2012, la nature du choc n'est pas inhérente à notre système économique. Il s'agit d'un choc purement exogène : l'apparition d'une nouvelle forme létale de la grippe.

Mais ce n'est pas pour autant que des leçons ne peuvent pas en être tirées. En effet, après avoir paré au plus pressé, il est désormais primordial de prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre le virus d'une façon adéquate pour le cas où une deuxième vague de COVID-19 menacerait notre pays. Parmi elles, le développement d'un app pour le contact tracing des contaminés, prévoir la disponibilité d'une capacité de tests massive et rapide ainsi que de matériel de protection adéquat, répéter fréquemment les mesures préventives et soutenir au maximum le développement d'un vaccin. L'objectif est d'éviter à tout prix un deuxième confinement économique et social.

Il faut à tout prix éviter un second confinement économique et social.

De plus, il faut penser à des mesures pour soutenir notre économie à moyen terme et garantir un retour à une croissance saine pour les prochaines années. Les mesures de confinement ont eu (et auront) un coût important en termes de valeur ajoutée perdue. Le PIB nominal sera en 2020 entre 45 et 50 milliards EUR plus bas que prévu. De ce fait, la productivité et la rentabilité des entreprises en souffriront fortement.

Il ne faudrait donc pas les mettre davantage en difficulté en jetant par la fenêtre les progrès effectués ces dernières années en matière de coûts salariaux et de compétitivité. Il faut absolument garantir l'application correcte de la loi de 1996 afin d'assurer la compétitivité de nos entreprises vis-à-vis de nos voisins proches. Il faut pousser la réflexion encore plus loin : peut-on se permettre une quelconque hausse salariale tant que le PIB n'est pas revenu à son niveau antérieur ?

À ce propos, pendant le confinement, l'e-commerce s'est montré déterminant dans la poursuite de l'activité économique. Et le retard qu'il avait accumulé ces dernières années dans notre pays s'est encore plus fait ressentir. À cet égard, il faut de toute urgence adapter notre régime de travail en soirée (de 20h à 24h) pour que celui-ci devienne possible à des coûts raisonnables. Pour que nos entreprises puissent jouer sur un pied d'égalité avec les concurrents des pays voisins, c'est-à-dire pouvoir livrer rapidement sans surcharge importante (pour couvrir des coûts salariaux excessifs). La crise du COVID-19 en a une fois de plus montré la nécessité et l'urgence.

Et il ne faut pas s'arrêter là et aussi dynamiser davantage notre marché du travail. En effet, certains secteurs sont plus lourdement affectés par la crise que d'autres et cela va avoir des conséquences sur l'emploi.

Il faut donc faciliter les transitions entre secteurs via une politique d'accompagnement, de formation et d'activation des demandeurs d'emploi. Enfin, l'apprentissage tout au long de la vie professionnelle se doit de devenir la norme. Cela augmentera les capacités d'adaptation et de reconversion des travailleurs, en plus d'augmenter la productivité et le potentiel de croissance.

Par ailleurs, la crise sanitaire a nécessité d'importantes adaptations organisationnelles, au nombre desquelles le télétravail, qui a permis d'y apporter une solution flexible et efficace. Il faut donc se servir de l'expérience acquise et assouplir le cadre légal y afférent, car le télétravail peut aussi incarner une partie des solutions aux défis de la mobilité et du climat.

Et vu l'ampleur de la crise, on peut sûrement aussi envisager des mesures de soutien à la demande. Premièrement, cela peut se faire en stimulant les investissements privés et publics qui accéléreraient la digitalisation et la transition écologique, renforçant par la même occasion notre potentiel de croissance, tout en relevant d'importants défis sociétaux.

Le Pacte d'investissement dont les contours avaient été dessinés fin 2018 peut servir de guide. Deuxièmement, la demande peut être stimulée par le biais d'une réduction substantielle de la pression fiscale sur les bas salaires (par exemple en relevant la tranche exonérée d'impôt et en augmentant la déduction des frais professionnels).

Mais pour la mise en place d'un véritable plan de relance, un gouvernement de plein exercice doit enfin prendre le relais de l'actuel gouvernement. C'est effectivement indispensable afin de donner une direction, une feuille de route et un calendrier cohérents à la relance.

Dans le même temps, cela mettra un terme à la cacophonie régnante au parlement fédéral et aux trop nombreuses propositions disparates de mesures qui créent plutôt de nouveaux problèmes (budgétaires) au lieu d'apporter des solutions.

Car nous ne devons pas perdre de vue que nous disposons d'une marge de manœuvre assez limitée en termes de finances publiques (voir plus haut). Notre taux d'endettement va sans doute augmenter de dessous la barre des 100% du PIB en 2019 à un niveau de quelque part entre 115 et 120% du PIB en 2020.

Il faudra donc s'assurer de mettre en place les mesures les plus efficaces, les plus efficaces et s'assurer qu'elles ciblent les entreprises et les ménages qui en ont le plus besoin.

Porte-parole des entreprises de Belgique, la FEB représente – au travers d’une quarantaine de fédérations sectorielles membres – plus de 50.000 petites, moyennes et grandes entreprises. Ensemble, elles assurent 75% de l’emploi dans le secteur privé, 80% des exportations et 2/3 de la valeur ajoutée créée en Belgique. Seule coupole d’employeurs au niveau interprofessionnel, la FEB représente les entreprises des trois Régions du pays.

Retrouvez nos dernières publications
sur notre site web

WWW.FEB.BE